La LIBERTÉ

Vol. 86 n°29 • du 29 octobre au 4 novembre 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

La gestion en question

C'était l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, mais c'est la situation à la Division scolaire qui préoccupait les participants.

■ Pages 3 et 5.

Citation de la semaine

«Un pissenlit sera toujours un pissenlit. Ça ne lui servirait à rien d'essayer d'être une rose. Il ne ferait pas une belle rose.»

De *L'Évangile en papier* à *Parcelles de soleil*, l'animateur Claude Lafortune séduit les enfants et les grands et multiplie les leçons de vie. Rencontre avec un animateur qui sait faire parler les enfants.

■ Page 21.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



photo: Sandra Poirier

Lavallée fête 25 ans

Sandra POIRIER

Élèves et anciens élèves ainsi que parents et personnel des 25 dernières années de l'école Lavallée se sont réunis le 24 octobre afin de célébrer le 25e anniversaire de l'école. Environ 250 personnes ont pris part à l'événement.

Quatre expositions ont été préparées pour l'occasion dans le but de permettre aux invités de faire connaissance avec ceux qui ont fréquenté l'école et de commémorer certains événements qui se sont déroulés au cours de ces années. Les personnes présentes avaient leurs anecdotes à raconter. « Chaque matin, la direction faisait jouer la cassette du Ô Canada. Un soir, j'ai volé la cassette et j'ai enregistré une autre chanson par-dessus. Le lendemain matin, j'ai remis la cassette à sa place et la direction l'a jouée, se souvient Julie Sabourin, diplômée en 1989. Ce matin-là, tout le monde se demandait qui avait fait ce coup-là ! »

De son côté, Geneviève Pelletier se souvient d'avoir vécu tout un choc culturel : « J'étais en 7e année. J'arrivais d'une grosse polyvalente au Québec et tout à coup je me retrouvais dans une toute petite école. Je pense qu'on était environ 50 élèves à "graduer" en 9e année. Pour moi, ç'a été tout un choc. »

« Je me rappelle tous les noms de mes professeurs de la maternelle à la 9e année, mentionne une ancienne élève diplômée en 1987, Rachelle (Fillion) Payne. Je me souviens aussi d'une expérience en chimie qui avait mal tourné avec mon professeur, monsieur Ouimet. »

Le tout premier directeur, René Deleurme, a dressé un bref historique de l'école, dans un discours qui en a fait rire plus d'un. « Quand l'architecte m'a demandé comment je voyais l'école, je lui ai dit mes rêves : je veux une bibliothèque et un centre de ressources qui formeront le cœur de l'école avec les salles de classes qui seront tout autour et à aire ouverte, raconte René Deleurme. Dans le temps, les élèves se déplaçaient en silence, mais avec les années, il a fallu ajouter des murs parce qu'ils faisaient beaucoup trop de bruit. »

Les organisateurs de cette journée de retrouvailles ont profité de l'occasion pour souligner l'apport de ceux et celles qui ont assumé un rôle dans la direction de l'école au cours des ans soit : René Deleurme, Normand Boisvert, Roger Pantel, Norbert Philippe, Simone Druwé et Monique Fillion. Un hommage a aussi été rendu à feue Germaine Gosselin. Elle a œuvré comme secrétaire pendant 23 ans.

On a souligné le travail accompli par deux enseignants à la retraite, Jeanne Jamault et Paul Desrosiers, qui ont œuvré au sein de l'école pendant plus de 20 ans. Les enseignantes, sœur Huguette Gagnon, Simone Labossière et Yvette Dion, ont aussi reçu un hommage pour leur 25 ans de service à l'école Lavallée.

Bienvenue Nana!

Nana Mouskouri charme son public depuis 35 ans. La chanteuse qui sera au théâtre Walker le 6 novembre, a accordé une entrevue exclusive à *La Liberté*.

■ Page 9.

L'autre Ronald

Ronald Vermettre est un mécanicien-entrepreneur qui rencontre du succès!

■ Page 17.



Cette fois, c'est la bonne!

Oui, vous pouvez reculer vos montres et horloges d'une heure en fin de semaine, sans courir le risque d'être en retard au boulot lundi matin!

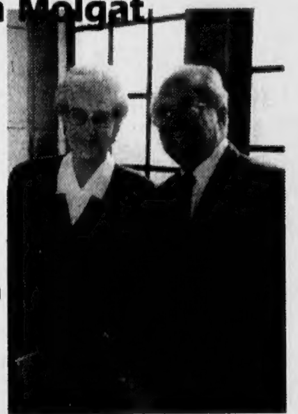


À l'heure actuelle et vous... un unique pas de deux!

11 h 30 du lundi au vendredi

BRUNCH DU MILLÉNAIRE

Assistez au brunch du millénaire organisé en l'honneur de Gildas et Allison Molgat



Le dimanche 7 novembre 1999 à l'hôtel Lombard de Winnipeg.

Billets : 30 $

On peut se procurer des billets pour le brunch en faisant parvenir un chèque libellé à l'ordre de " Molgat Tribute ", au 610-776, avenue Corydon, Winnipeg (Manitoba) R2M 0Y1, au plus tard le 30 octobre.

Renseignements : Pat McLaughlin, 237-9409.

Événement sans but lucratif organisé par des amis du sénateur, pour souligner des décennies de vie publique.



Devinez qui seront les prochains Voyageurs officiels et courez la chance de gagner une paire de billets pour le Bal du Gouverneur.

Pour gagner, il vous suffit d'identifier correctement les noms et prénoms du prochain couple de nouveaux voyageurs officiels et de faire parvenir votre coupon de participation aux bureaux de *La Liberté* ou à ceux du *Festival du Voyageur*, **avant le 9 novembre**. Les billets pour le Bal du Gouverneur seront attibués par un tirage au sort parmi toute les bonnes réponses reçues.

Vous êtes tous cordialement invités à l'inauguration des nouveaux Voyageurs officiels le 9 novembre, à 19 h 30, au Canot (768, avenue Taché).



Festival du Voyageur

du 11 au 20 février 2000

Votre nom : ______________________

Téléphone : ______________________

Les nouveaux Voyageurs officiels sont :

____

** Ce concours n'est pas ouvert aux employés du Festival du Voyageur.*

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes?
N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud: Sandra Poirier **L'Est:** Daniel Bahuaud **L'Ouest::** Pascal Dubé

La LIBERTÉ

237-4823
ou 1-800-523-3355

La LIBERTÉ

journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Pascal DUBÉ** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Nº de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Les parents s'engagent

C'était l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, mais c'est la situation de la Division scolaire franco-manitobaine qui préoccupait les participants.

Daniel BAHUAUD

La crise qui a secoué la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a eu des répercussions à l'Assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM), alors que, dans la présentation de leurs rapports annuels, le président du conseil de la SFM, Michel Chartier, et le président-directeur général, Daniel Boucher, ont rappelé que le dialogue, la concertation et le leadership étaient ce qui avait, dans le passé, permis de régler les différents intervenus dans la communauté.

La situation actuelle a aussi fait l'objet de discussions alors qu'un parent, Paulette Desaulniers-Bernard, a soumis à l'assemblée une proposition visant à donner à la SFM et la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), le mandat d'appuyer un groupe de parents qui cherchent à jouer un rôle plus actif face à la gestion scolaire (voir encadré).

Adoptée à l'unanimité moins une voix, la proposition a suscité quelques commentaires. « Je m'inquiète du message politique que la DSFM envoie au gouvernement, a souligné le directeur du Centre culturel franco-manitobain, Alain Boucher, en parlant de la lettre qui sera envoyée au ministère de l'Éducation, après l'adoption de la proposition 123.99. La SFM, a-t-il demandé, peut-elle minimiser les dommages ? »

« On espère régler la situation à l'intérieur de notre communauté, dans un esprit d'ouverture et de respect, a répondu Daniel Boucher. C'est le message que nous voulons véhiculer au gouvernement. Nous voulons qu'il nous laisse le temps de régler la situation. C'est un dossier qui appartient à la communauté, et c'est l'ensemble de la communauté qui devra le régler. »

Paulette Desaulniers-Bernard s'est dit satisfaite du résultat du vote. « Les parents tiennent pour acquis que tout marche comme sur des roulettes, dit-elle, mais la DSFM souffre de problèmes de structures et de sous-financement, sans parler d'un manque d'information. Si la SFM peut nous aider à clarifier et comprendre le rôle que nous avons en vertu de l'article 23 de la Charte des droits, ça sera très positif. J'espère que nous pourrons réduire la tension qui existe en ce moment. Le CRU et la commission scolaire devraient travailler dans un esprit de collaboration au bien-être de la DSFM. »



photo: Daniel Bahuaud

L'assemblée a donné à la SFM le mandat d'appuyer un groupe de parents qui veut mieux comprendre la gestion scolaire.

Les élus de la DSFM présents à l'assemblée ont eu des réactions variées. Représentante de l'école Lavallée, Carole Boily-LeDorze a quitté la salle en refusant tout commentaire.

« En ce moment, il n'y a pas de forum à l'intérieur de la DSFM qui aiderait à voir la situation d'une façon neutre, note de son côté le commissaire Roland Saurette. La proposition nous tend une bouée de sauvetage parce qu'elle nous permettra de voir ce qui se passe d'un œil plus objectif. »

Les réactions de la présidente

La présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, qualifie la situation actuelle de difficile. « Je comprends que des parents soient inquiets face à la résolution 123.99 », dit-elle, en soulignant toutefois que la lettre qui parviendra au ministère de l'Éducation ne sera pas une démarche de la commission scolaire. « Mais c'est certain que, lors de notre première rencontre avec le nouveau ministre de l'Éducation, il va nous demander ce qui se passe. »

Yolande Dupuis reconnaît aussi qu'en partie, le cul-de-sac dans lequel semble se trouver la région urbaine découle du processus budgétaire de l'an dernier, qui en a frustré plus d'un. Les élections tardives à l'urbain ont entraîné des retards dans ce processus, et malgré le mot d'ordre qui était au statut quo, les commissaires ont finalement adopté un budget largement déficitaire.

De plus, Yolande Dupuis constate les effets d'un manque de formation évident des élus, avec pour résultat que « on a confié un budget de 30 millions $ à des gens pas formés ». La formation des élus est d'ailleurs devenue, affirme-t-elle, sa grande priorité.

Le 12 octobre, les commissaires étaient conviés à une première réunion portant sur la formation. Animée par du personnel de la direction de l'Association des commissaires d'école du Manitoba (MAST), la réunion avait entre autres pour but d'amener les commissaires à définir une vision et une mission pour la DSFM, étapes préalables à l'obtention d'un processus décisionnel cohérent et efficace. Tous les commissaires ont assisté à cette partie de la rencontre. Maurice Auger, Marc Boily et André Carbonneau n'y ont pas assisté dans son entier.

Yolande Dupuis rappelle aussi que les élus, en 1996, avaient participé à des séances animées par Conrad Leblanc en vue d'en arriver à définir une vision pour la DSFM. Parti « en consultation », le document, dit-elle, « est en quelque sorte tabletté » jusqu'à ce qu'une rencontre de l'ensemble des 34 élus permette de l'approuver, mais il mériterait d'être « réactivé ». Yolande Dupuis indique que cette année, les commissaires pourront assister à d'autres rencontres avec les professionnels de MAST, qui permettront d'achever leur formation, notamment sur des questions d'éthique, et de mieux savoir tirer la ligne entre leur rôle politique et le rôle qui revient à l'administration. Il sera d'ailleurs question, au cours des sessions, des mesures à prendre pour que la haute administration joue pleinement son rôle.

Lire en page 5 sur les autres événements marquants de l'assemblée annuelle de la SFM.

Extraits du préambule de la proposition

Je m'appelle Paulette Desaulniers-Bernard. Je suis parent d'enfants aux écoles Précieux-Sang et collège Louis-Riel. Il y a deux semaines environ je me suis réveillée au fait qu'il était temps que je m'intéresse à ce qui se passe dans notre Division scolaire franco-manitobaine. (...)

Je suis ici pour vous parler d'une vision pour notre DSFM. C'est une vision de paix, d'harmonie et de respect mutuel. C'est une DSFM harmonieuse qui fait l'envie des autres divisions scolaires pour la qualité de son enseignement, pour la fierté d'appartenance démontrée par ses étudiants et son personnel, pour la participation de ses parents, et pour le leadership communautaire de ses diplômés.C'est une DSFM avec un fonctionnement invitant où l'harmonie règne à tous les paliers de l'administration et de sa structure politique.

(...) Il existe un groupe de parents qui se multiplie de façon quotidienne, qui veulent prendre leur place au sein de la DSFM dans un contexte positif. Ces parents croient que nous les parents francophones du Manitoba pouvons travailler ensemble pour le bien-être de notre communauté.

Nous voulons travailler en partenariat avec toutes nos écoles urbaines et rurales (...) dans un contexte de respect mutuel, car nous avons tous le même objectif: une éducation française de qualité pour nos enfants. (...) Nous ne sommes pas naïfs. Il existe présentement des problèmes au sein de notre DSFM. Mais nous sommes confiants que ces problèmes seront réglés et nous voulons aider à les régler. (...) C'est notre DSFM et chaque membre de la communauté en est responsable. Ce sont de belles paroles celles-là. Nous sommes de simples parents. Comment passer à l'action? Comment redonner la DSFM aux parents de la communauté?

L'article 23 de la Chartre canadienne des droits et libertés nous dit que comme parents nous avons un rôle à jouer dans la gestion de nos écoles. (...) Nous voulons que la Fédération provinciale des comités de parents et la Société franco-manitobaine nous aident à comprendre le rôle que nous devons jouer (...), qu'ils nous aident à sensibiliser tous nos parents au rôle actif qui leur revient dans la gestion des écoles (...).

Nous avons une proposition formelle à déposer à ce sujet, mais avant de terminer je voudrais vous demander deux choses. La Fédération des aînés s'est prononcée à son assemblée annuelle au sujet de la DSFM et a demandé une rencontre avec la FPCP. Nous demandons à la FAFM de nous donner l'occasion de travailler avec elle sur cet important projet. Bien des membres de la FAFM ont travaillé à revendiquer la création de notre DSFM.

Nous invitons tous les organismes de notre communauté à se prononcer publiquement, comme l'a fait la FAFM, en faveur d'une DSFM harmonieuse qui fait l'envie des autres divisions scolaires pour la qualité de son enseignement, pour la fierté d'appartenance démontrée par ses étudiants et son personnel, pour la participation de ses parents, et pour le leadership communautaire de ses diplômés. En terminant, nous invitons tous les parents du rural et de l'urbain qui veulent faire leur part et qui veulent participer à ce projet à laisser leur nom à la FPCP.

Éditorial

Une démarche nécessaire

Sur les murs vitrés de la bibliothèque de l'école Lavallée, lors de la réunion du Comité régional urbain le 21 octobre, on pouvait lire les mots : démocratie, liberté d'expression. Un message destiné aux parents de trois autres écoles qui ont demandé que la proposition 123.99 soit annulée? Ou un message plus général destiné aux élus comme à l'ensemble de la communauté?

En tout cas, on ne se rappellera pas de cette réunion-là pour les qualités d'écoute ou de conciliation des élus du CRU, ni pour leur capacité à réagir à un problème exprimé par trois écoles, et qui inquiète bon nombre de personnes dans la communauté, comme l'a démontré l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine samedi dernier.



par Sylviane LANTHIER

Les parents de Lacerte, Taché et Précieux-Sang ont exprimé d'une façon ou d'une autre leur inquiétude au sujet de la proposition 123.99. Ils auraient voulu que leurs élus réitèrent leur attachement à la division scolaire et les rassurent sur le fait qu'ils allaient travailler à trouver des solutions à la crise actuelle. Des déléguées des comités scolaires de Taché et de Précieux-Sang ont fait des présentations expliquant la position de leurs écoles respectives. Pendant ce temps, on pouvait voir des élus feuilleter des documents et ne pas sembler porter une attention très profonde aux propos qui leur étaient tenus.

C'est aussi que chacun de ces élus s'est présenté à cette rencontre fort du mandat provenant de son école, qui appuyaient (Lavallée), ne s'opposaient pas trop (Louis-Riel) ou condamnaient (Taché, Lacerte, Précieux-Sang) la 123.99. Retranchés sur leurs positions, ils ont évacué toute possibilité de discussion et de dialogue. Mais ce qui a surtout fâché les représentants de Taché et de Précieux-Sang qui ont quitté la salle, c'est que leurs vis-à-vis au CRU ont refusé, plus tôt dans la soirée, de permettre à Ginette Abraham, la nouvelle représentante de Précieux-Sang, de siéger dès le début de la rencontre. L'eut-elle fait que le vote sur la 123.99 aurait été tout autre. Tout le monde en était conscient. Précieux-Sang ne méritait-elle pas sur cette question importante d'avoir ses deux représentants en place, tout comme Lavallée, Taché et Louis-Riel ont les leurs? En tout cas, si certains élus avaient voulu qu'on leur tende une perche pour se sortir de façon honorable de la situation embarrassante que crée cette proposition controversée, ils n'avaient qu'à saisir celle que leur tendait Roland Saurette en proposant que Ginette Abraham soit admise à la réunion dès le début. Mais ils n'ont pas accédé à cette requête. Faut croire qu'ils ne voulaient pas non plus qu'on leur tende une perche.

Les yeux de la communauté sont braqués sur lui, mais le CRU persiste et signe... Rien, dans l'attitude des élus, dans leur discours de cette réunion-là n'a permis de voir une ouverture au dialogue. Pas le moindre petit constat qu'ils se trouvaient face à un problème qui mérite bien qu'on s'y penche un peu... On a entendu toutes sortes de choses tout au long de cette semaine chargée en réunions. Mais pas un mot de la part des commissaires qui ont appuyé 123.99 qui permettrait de croire en un leadership porteur de solutions positives pour l'avenir.

Précisons tout de suite que les parents, qu'ils soient de Lavallée ou d'ailleurs, ont droit à leur opinion et peuvent chercher où bon leur semble des solutions aux problèmes qu'ils identifient.

Le problème n'est pas là. Il est dans l'attitude d'élus qui ont aussi une responsabilité face à l'ensemble des parents. On aurait souhaité que ces élus prennent acte des messages qui affluent de partout, qui se contredisent assurément, mais qui tous, au fond, révèlent le même malaise. Mais le CRU se comporte comme si de rien n'était. Tant pis pour le leadership, l'ouverture, le dialogue et la recherche de solutions communes. À ne pas vouloir unir les forces de l'urbain, encore moins de l'urbain et du rural, on finira par croire que certains préfèrent diviser pour régner. Y aurait-il un brin de machiavélisme sous le comportement de représentants qui préfèrent être craints qu'être aimés? Mais pour obtenir quoi, alors?

Pas étonnant que des membres de la communauté s'inquiètent du message que recevront les nouveaux ministres du gouvernement Doer, à qui on vient de faire le cadeau d'une belle patate chaude. L'occasion était enfin offerte de pouvoir négocier avec un gouvernement plus ouvert une amélioration du financement de la DSFM... Reste à convaincre le nouveau ministre qu'il vaut la peine de financer davantage un bateau que ses occupants veulent fuir!

Pas étonnant non plus que des parents qui se sentent impuissants à faire entendre leurs inquiétudes se tournent vers d'autres sources pour chercher de l'information et tenter de comprendre ce qui se passe. Cette initiative de parents qui veulent reprendre en main les destinées de la gestion scolaire en faisant appel au dialogue et à une vision capable d'inclure toute les écoles de la DSFM, est donc non seulement tout à fait légitime. Dans le contexte actuel, elle est aussi nécessaire.



Publi-reportage

Hôpital général Saint-Boniface
Un monde à découvrir

*Partez à la découverte du personnel efficace et dévoué qui, à chaque heure du jour, permet à l'Hôpital général Saint-Boniface d'offrir les meilleurs soins de santé possibles. L'Hôpital, c'est d'abord ses ressources humaines, infirmières, préposés, médecins, personnel de soutien et administratif, grâce à qui nous sauvons des vies et soignons des gens. Une fois par mois dans les pages de **La Liberté**, nous vous proposons une rencontre avec des membres de notre personnel.*

Jocelyne Gagnon n'est ni infirmière, ni médecin; elle ne fait pas partie du personnel paramédical et n'offre aucun soin aux malades. Pourtant, chaque jour, elle entre dans de nombreuses chambres de l'Hôpital général Saint-Boniface et apporte un réconfort apprécié par un bon nombre de patients. Jocelyne Gagnon travaille pour la pastorale de l'hôpital.



Jocelyne Gagnon.

Coordonnatrice en liturgie, Jocelyne Gagnon est responsable entre autres de la préparation musicale entourant les célébrations liturgiques. Chaque jour, des patients et leurs familles, des membres du personnel et personnes de l'extérieur, assistent à la messe qu'on célèbre à midi en semaine et à 11 h les samedis et dimanches. La pastorale dispose d'un prêtre à temps plein et d'un autre à demi-temps pour assurer ces services religieux. À cela s'ajoute une équipe d'une douzaine d'animateurs, laïques, religieuses, membres du clergé catholique et d'autres dénominations religieuses, qui apportent un soutien à la fois moral et spirituel aux patients et à leurs familles. L'équipe est complétée par une secrétaire et des bénévoles.

Responsable des bénévoles de la pastorale, Jocelyne Gagnon coordonne le travail des ministres de la communion, qui apportent la communion aux patients chaque matin. Elle s'occupe aussi des services commémoratifs destinés aux personnes qui ont perdu un membre de leur famille à l'hôpital, ainsi que des services destinés aux parents qui ont perdu un bébé, par exemple en raison d'une fausse couche. Ces services, importants pour aider à traverser un deuil, ont en général lieu deux fois l'an.

« Le service de pastorale permet de faire plus que soigner les gens au plan physique, indique Jocelyne Gagnon. Ça nous permet d'agir sur la totalité de la personne, y compris au plan spirituel. Je remarque que les gens malades, vulnérables, redécouvrent leur foi et qu'elle devient un support qui les aide beaucoup. »

Et c'est aussi, dit-elle, un travail très enrichissant. « Apporter la communion, par exemple, ça me permet de créer des liens avec les gens. Les patients veulent établir une relation et souvent ils nous communiquent leurs souffrances. Notre rôle, c'est simplement d'écouter. Si on voit qu'ils ont besoin d'une aide plus approfondie, on va en parler à l'animateur responsable de cet étage, qui va en toucher un mot aux personnes habilitées à intervenir, par exemple, au travailleur social. »

Visiter quotidiennement les malades et vivre auprès de gens qui sont parfois au prise avec de graves maladies, « ça nous apprend aussi l'importance de vivre une journée à la fois, mentionne Jocelyne Gagnon. Beaucoup de gens vivent en se disant qu'ils feront toutes sortes de choses une fois à la retraite. Mais combien de fois voit-on une personne du couple tomber malade? J'ai appris qu'il faut vivre aujourd'hui parce qu'on ne sait vraiment pas de quoi demain sera fait. J'ai aussi appris qu'il faut soigner nos relations avec nos proches. On voit souvent des familles dont les relations ont été brisées; quand une personne est mourante, c'est la panique parce qu'il y a tellement de choses à réparer. Je me suis rendue compte que dans la vie, ce n'est pas juste ce qu'on a fait qui compte; c'est aussi ce qu'on a été pour les gens autour de nous. »

Financée par les Sœurs grises, la pastorale est vue comme un des services essentiels pour permettre à l'Hôpital général Saint-Boniface de remplir pleinement sa mission et d'offrir des soins compatissants. Ceux et celles qui oeuvrent en pastorale détiennent en général un baccalauréat en théologie, et ont aussi complété un cours intensif en éducation pastorale clinique, qui les habilitent à intervenir en milieu hospitalier.

Assemblée annuelle SFM

L'assemblée en bref

Le réseau communautaire continue de faire partie de la SFM. Voilà entre autres ce qui ressort de l'assemblée annuelle.

L'entente Canada-communauté et l'avenir du réseau communautaire ont été au cœur des discussions lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, le 23 octobre. Le président directeur général, Daniel Boucher, a confirmé l'augmentation de 30 % de l'enveloppe accordée aux organismes du Manitoba pour la prochaine entente quinquennale, et prévoit une séance de signature officielle le 4 novembre.

Le réseau communautaire voit son avenir assuré en tant que partie intégrante des structures de la SFM. Cette résolution a été adoptée sans surprise, après des consultations d'un an sur l'avenir du réseau. Le réseau communautaire sera désormais financé à partir d'une troisième enveloppe de l'entente Canada-communauté, destinée à financer la programmation annuelle récurrente d'un organisme. Les deux autres enveloppes accordent du financement de base aux organismes de représentation politique et du financement de projet à tout organisme de la communauté.

La SFM s'apprête à poursuivre ses **démarches de lobby auprès d'Ottawa**, en participant à "l'Équipe francophonie ", une initiative des organismes francophones hors Québec qui iront rencontrer ministres et sous-ministres le 29 novembre afin de faire la promotion de leurs priorités et projets. Rappelons que c'est une initiative semblable qui a permis, l'an dernier, d'obtenir que 1999 soit consacrée à la francophonie canadienne et que les enveloppes budgétaires accordées au minorités de langues officielles soient augmentées de 70 millions $ en cinq ans. Ces démarches on aussi donné lieu à la formation d'un Groupe de travail sur le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (Piclo). Le Piclo vise à faire en sorte que les ministères autres que Patrimoine canadien financent eux aussi des initiatives de la francophonie, en doublant les sommes qu'ils y injecteraient. Les 700 000 $ annuels du Piclo disponibles pour le Manitoba, la Saskatchewan, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut se transformeront donc en 1 400 000 $ annuels, sur une période de cinq ans.

Par ailleurs, Michel Chartier a été réélu sans concurrence à la présidence du conseil d'administration de la SFM, tout comme les conseilleurs Réal Déquier et Henri Bisson. Marianne Rivoalen se joint au conseil, tandis que Isabelle Garand a terminé son mandat. La Société franco-manitobaine, qui a eu des revenus totalisant 1 185 962 $ en 1999, a terminé l'année financière avec un surplus de 14 558 $ et un surplus accumulé de 589 202 $.

S. L.

Les bonnes nouvelle du nouveau ministre

Le tout nouveau ministre des Finances et député de Saint-Boniface, Greg Selinger, a profité de la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine pour faire le point sur les initiatives francophones de son nouveau gouvernement.

Greg Selinger a réitéré l'appui du gouvernement néo-démocrate envers les projets de centres communautaires tels que conçus dans le rapport Chartier; et de cour provinciale bilingue à Saint-Boniface et Saint-Pierre. Le ministre a aussi rencontré le directeur du Centre Taché et du Foyer Valade, Francis Labossière, ainsi que le directeur de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier, pour faire le point sur le secteur de la santé. Enfin, il a annoncé que son gouvernement allait initier des discussions et des négociations avec la Division scolaire franco-manitobaine en ce qui concerne le financement de la division.

Il a aussi annoncé la nomination d'un francophone, Gérald Gaudreault, au poste de sous-ministre des Finances. Lors du banquet qui servait d'activité de financement pour la Corporation Maison Gabrielle-Roy le 21 octobre, il a versé la somme de 40 000 $ pour appuyer cet organisme qui cherche à restaurer la célèbre maison de la rue Deschambault.

PROJETS DU MILLÉNAIRE

Importante injection du fédéral

Daniel BAHUAUD

La Société historique de Saint-Boniface et les villages de Letellier et Sainte-Anne font partie des 35 groupes et communautés qui se répartiront 1, 3 million $, accordés par le fédérale pour financer des projets du millénaire au Manitoba. C'est ce qu'a annoncé Lloyd Axworthy le 25 octobre.

La Société historique de Saint-Boniface recevra 26 067 $ pour la réalisation d'un dictionnaire électronique francophone et métis qui contiendra un répertoire généalogique et biographique des familles établies au Manitoba avant 1901, ainsi que des photos historiques.

« À date, nous avons compilé à peu près 80 000 noms indique le directeur de la SHSB, Alfred Fortier. L'argent de l'initiative millénaire, ainsi qu'une somme d'environ 20 000 $ que nous attendons de la Province, permettront de mener à bien nos recherches. Il restera cependant toute la question du format. Allons-nous publier sur papier, ou sur internet ? »

À Letellier, le groupe *Colour it Green* a reçu 8 500 $ pour transformer un lot vide au centre du village en un parc historique qui mettra en valeur l'héritage autochtone et francophone de la région. « Nous espérons ouvrir notre parc en juillet, indique une des organisatrices, Debbie Fortier. Nous avons déjà obtenu 4 482 $ d'Environnement Manitoba et espérons obtenir une somme de 3 000 $ du fonds provincial du millénaire. Nous pourrons installer des bancs de pierre ainsi qu'une sculpture démontrant la rencontre d'un autochtone et d'un voyageur. Une inscription indiquera « Letellier : où se rencontrent les cultures. »

Le comité millénaire de Sainte-Anne est lui aussi heureux de recevoir les 27 455 $ qui lui permettront d'élaborer, entre autres, un projet de sentier récréatif. Au moment d'écrire ces lignes, le comité espérait ajouter une composante historique au sentier, avec l'installation prévue de panneaux informatifs.

TOURISME

L'Est du Manitoba reçoit 40 000 $

Les communautés de l'Est du Manitoba ont reçu 40 000 $ du ministère du Tourisme pour faire la promotion de leurs attraits. L'annonce de cet octroi a été faite le cet été à Brandon.

Rassemblées à Oakbank, le 18 octobre, une quarantaine de représentants des communautés allant de Saint-Jean-Baptiste jusqu'au Lac-du-Bonnet, ont profité de cette rencontre pour parler des stratégies de marketing qui pourraient être envisagées. « Nous allons avant tout établir un conseil d'administration officiel qui va regrouper des gens de différents secteurs afin de recueillir de l'expertise variée. Ensuite le conseil établira des stratégies de marketing qui représenteront bien toute la région de l'est », explique l'agente de développement communautaire de la région Chaboillé, Murielle Bugera.

Plusieurs idées ont été mises sur la table : développer des forfaits, encourager le réseautage entre les gîtes, les musées et les terrains de golf de la région ainsi que créer des partenariats avec des entreprises privées.

Bien qu'aucun lieu et date n'aient été déterminés, une autre rencontre doit avoir lieu au cours des prochaines semaines. « Nous devons fournir d'ici le 31 mars au ministère du Tourisme une planification stratégique qui satisfait toute la région est », mentionne Murielle Bugera.

S.P.

LORETTE

La nouvelle lagune ira de l'avant

Le projet visant la construction d'une nouvelle lagune à Lorette pourra aller de l'avant. La Commission municipale a approuvé le 22 octobre l'arrêté municipal permettant l'emprunt de 807 700 $ pour la construction du nouveau bassin d'épuration des eaux usées sur le lot de rivière n° 8.

L'approbation de la Commission municipale fait suite aux audiences publiques tenues les 6 et 7 octobre pour entendre les représentations en faveur et contre le projet. « Le portrait qui se dessine est très positif, indique le préfet de la Municipalité de Taché, William Danylchuk. La nouvelle lagune vient s'ajouter à la nouvelle caserne de pompiers et le nouveau dépotoir. Le développement de Lorette au 21e siècle est assuré. »

La Municipalité doit maintenant veiller à ce que les ingénieurs complètent les plans architecturaux de la lagune. Elle doit également obtenir un permis du ministère de l'Environnement et acheter la propriété sur laquelle sera construite la lagune.

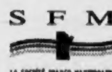
« Il nous reste du travail, et le conseil compte se réunir prochainement pour régler les petits pépins qui restent, souligne William Danylchuk. Nous avons déjà une entente de principe avec le propriétaire du terrain. Quant aux 170 000 $ mis de côté pour le projet par Infrastructure Canada, nous avons déjà fait une demande de prorogation pour la fin de mars. Tout indique que nous ne perdrons pas cette somme. »

La Municipalité compte dès novembre entamer le forage qui permettra de relier la lagune au village de Lorette.

D. B.

SFMinfo

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



■ 29 OCTOBRE 1999 ■

Assemblée générale annuelle de la SFM

La Société franco-manitobaine (SFM) a tenu son assemblée générale annuelle le 23 octobre dernier au Centre culturel franco-manitobain. L'avant-midi a été réservé à la présentation des différents rapports financiers et d'activités de la dernière année et à l'élection du nouveau conseil d'administration de la Société franco-manitobaine. De plus, l'honorable Ronald Duhamel, Secrétaire d'état – Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et Francophonie, et l'honorable Greg Selinger, ministre des Finances et ministre responsable des services en langue française, sont venus adresser la parole à l'assemblée.

Durant la pause du dîner, la SFM a présenté aux membres de la communauté les résultats des rencontres de concertation tenues au rural plus tôt cette année concernant l'avenir du Réseau communautaire.

La session de l'après-midi a été consacrée à la mise à jour de l'Entente Canada-communauté franco-manitobaine, une série de rencontres sectorielles afin de voir à l'établissement de la Table des représentants et des représentantes en vue de la prochaine Entente Canada-communauté et à l'adoption de la proposition de la SFM sur le Réseau communautaire. Cette proposition, selon laquelle le Réseau communautaire continuera à faire partie intégrante des structures de la Société franco-manitobaine a été adoptée, à l'unanimité, par l'assemblée.

La Soirée gala des Prix Riel 1999 a terminé la journée. La SFM a profité de cette occasion afin d'honorer des membres de la communauté qui travaillent bénévolement au développement de notre collectivité.

Soirée gala des Prix Riel 1999

La Société franco-manitobaine (SFM) a reconnu le travail bénévole exemplaire de certaines personnes de la communauté lors de sa Soirée gala des Prix Riel 1999, le 23 octobre dernier. La SFM tient à féliciter les récipiendaires 1999 dans les catégories suivantes :

- Réalisations culturelle et artistique : **Madame Claudette Delaquis**
- Communautaire : **Madame Priscilla Chaudouet**
- Éducation : **Monsieur Aurèle Boisvert**
- Communautaire : **Madame Marcelle Forest**



Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine

La Société franco-manitobaine est heureuse de vous communiquer la liste des membres de son nouveau conseil d'administration de la SFM, élus le 23 octobre :

Président :	Maître Michel Chartier
Vice-présidente :	Madame Suzanne Lepage
Secrétaire – trésorier :	Monsieur Aimé Gauthier
Conseiller – région Est :	Monsieur Henri Bisson
Conseiller – région Sud :	Monsieur Guy Gagnon
Conseillère – région urbaine :	Maître Marianne Rivoalen
Conseiller – région urbaine ou rurale :	Monsieur Réal Déquier
Conseiller – région Ouest :	Monsieur Guy Dumont



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

DSFM

Le CRU maintient 123.99

Après y avoir apporté des modifications esthétiques, le CRU a maintenu la proposition 123.99 qui se lit désormais comme suit : « Que le comité régional urbain envoie une lettre au ministre de l'Éducation demandant des renseignements par rapport aux options d'adhésion d'une école à une autre division scolaire. »

Sandra POIRIER et Sylviane LANTHIER

Il s'est passé trois choses lors de la réunion du Comité régional urbain (CRU) le 21 octobre. 1- Le CRU a modifié le texte de la proposition 123.99. 2- Le CRU a refusé que la nouvelle représentante de Précieux-Sang, Ginette Abraham, soit admise à la table des discussions dès le début de la réunion, ce qui lui aurait permis de voter sur la motion qui proposait le retrait de 123.99. Et 3- le CRU a refusé (à 4 voix pour et 4 contre) d'adopter cet avis de motion, ce qui a pour effet de maintenir la proposition 123.99.

Chargée en discussions et en émotion, la réunion s'est déroulée devant une assemblée composée de parents de Lavallée, Précieux-Sang, Taché, Lacerte et Louis-Riel. Trois de ces écoles avaient déjà indiqué qu'elles voulaient le retrait de 123.99, tandis que les parents de Lavallée demandent toujours à leurs élus de se renseigner quant à leurs options d'adhésion à une autre division scolaire, et que Louis-Riel a choisi de ne pas s'opposer à cette proposition. Les élus ont voté sur l'avis de motion en respectant la volonté exprimée des parents. Le vote arrivant à égalité, la motion a été rejetée.

Mais ce vote a été la goutte qui a fait déborder le vase pour les représentants Roland Saurette et Mona Dupuis, et pour les parents de Taché, Précieux-Sang et Lacerte qui ont aussitôt quitté la salle. La coprésidente de l'école Taché, Monique Lavoie, avait fait une présentation au nom de son comité scolaire en début de soirée, rappelant que la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) avait été fondée sous le principe de « l'union fait la force » et que « toute séparation entraînerait l'effondrement de l'éducation française au Manitoba ». Martine Bordeleau a livré un message semblable au nom de Précieux-Sang et expliqué les quatre propositions adoptées par les parents de cette école en assemblée générale, qui désavouaient le geste du CRU.

Les parents qui ont quitté la salle ont tous eu l'impression que leur point de vue n'était pas écouté par la majorité des membres du CRU. « On m'avait déjà parlé de l'atmosphère des réunions du CRU, explique Monique Lavoie. Mais il faut le voir pour le croire. »

Pendant ce temps, Ginette Abraham a présenté sa candidature en tant que représentante de Précieux-Sang. Sans la refuser, le CRU a voulu vérifier la légalité de sa candidature, puisque Ginette Abraham, parent d'un enfant à Précieux-Sang, habite Southdale. La loi scolaire dit cependant clairement que dès qu'un parent a un enfant inscrit dans une école, il peut s'y faire élire en tant que membre du comité scolaire ou représentant régional.

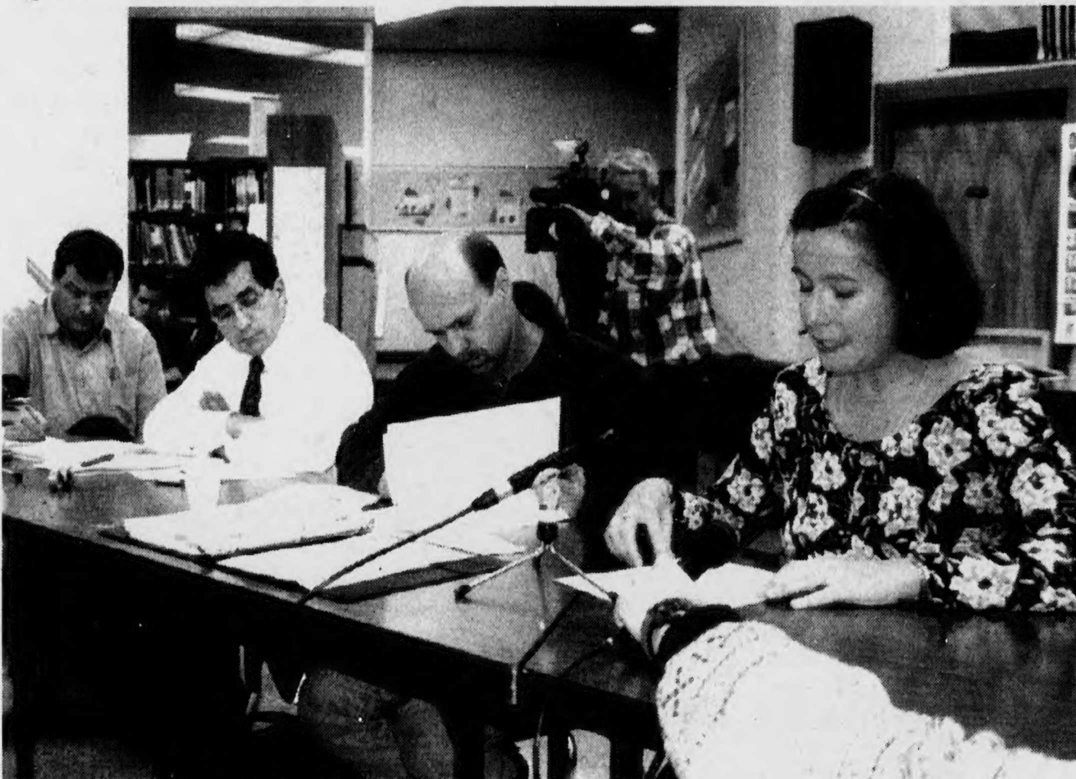


photo: Sylviane Lanthier

Martine Bordeleau a livré un discours mordant aux représentants urbains, qui ne semblent pas y apporter une attention particulière.

De toutes les propositions reçues le 21 octobre, les membres du CRU ont surtout débattu la proposition de l'école Lacerte demandant qu'un des deux directeurs-adjoints de la DSFM hérite du dossier de l'urbain, sans cependant qu'il en découle des dépenses supplémentaires. Avec cette proposition, Lacerte voulait clarifier les répercussions de la proposition 124.99, adoptée le 18 septembre après la 123.99, et qui demandait l'embauche d'un directeur-adjoint pour la région urbaine. La proposition de Lacerte a été adoptée.

Après le départ des représentants de Taché et Précieux-Sang, les membres du CRU ont continué leur réunion devant quelques parents de Lavallée, qui s'étaient également déplacés.

ISOBOARD

Le revers de la médaille

Pascal DUBÉ

Après avoir réussi à attirer l'usine de transformation de paille Isoboard à Élie, la municipalité rurale de Cartier doit maintenant apprendre à vivre avec les moins bons côtés de l'entreprise.

Après qu'un incendie se soit déclaré accidentellement dans les réserves de paille accumulés à l'extérieur de l'usine, ce sont maintenant les surplus de déchets qui posent problème.

« On savait qu'en attirant une entreprise comme Isoboard dans la municipalité, tout n'allait pas se faire sans quelques accrocs, déclare le préfet, Colin Vann. Il n'y a rien que nous ne pouvons pas régler, mais ce sont des dossiers importants et nous devons maintenant composer avec ces situations.

« L'incendie a été allumé par un éclair et personne n'y pouvait rien, explique-t-il. Nos pompiers volontaires ont reçu la formation requise pour affronter ce genre de situation et tout s'est très bien déroulé. Tout ce qu'on se demandait après l'incendie, c'est si on pouvait récupérer auprès de nos compagnies d'assurance une partie des frais encourus pour lutter contre l'incendie et effectuer les travaux de nettoyage. »

En ce qui concerne les surplus de déchets produits par l'usine, des négociations sont en cours entre la Municipalité et les dirigeants d'Isoboard.

«Quand l'usine a ouvert ses portes, nous nous étions entendus sur un certain montant de résidus de paille qu'Isoboard allait pouvoir acheminer vers notre site d'enfouissement des déchets, précise Colin Vann. Mais au cours des derniers mois, ils n'ont pas toujours respecté cette entente. Nous avons rencontré les responsables de l'usine et tout devrait rentrer dans l'ordre. »

Même si tout semble vouloir se régler à l'amiable entre les deux parties, il n'en reste pas moins que les élus suivent de près les développements à l'usine d'Isoboard. «Je dois dire qu'Isoboard est un d'excellent citoyen corporatif et qu'il y a toujours une relation de confiance et de respect entre nous, poursuit Colin Vann. Isoboard paie ses taxes et c'est à nous d'offrir les services de protection des incendies et de dépotoir. La venue d'une usine comme celle-là a eu d'importantes retombées économiques positives pour notre municipalité. Mais ça ne veut pas dire qu'on va tout laisser passer. »

SAINT-LAURENT

La CDC fait le ménage

Daniel BAHUAUD

La Municipalité de Saint-Laurent espère dévoiler le 15 novembre les nouveaux statuts et règlements de sa corporation de développement communautaire (CDC) dans le but de lui conférer un statut bilingue, pour qu'elle se conforme à ses normes langagières et à celles de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM).

En changeant le statut de la CDC, la Municipalité cherche à corriger un problème qui était passé inaperçu depuis sa fondation en 1997. Lors de sa mise sur pied, la CDC avait obtenu l'aide d'une CDC anglophone de la région, qui ignorait que celle de Saint-Laurent devait être bilingue en vertu du caractère bilingue de la municipalité. Par conséquent, ses statuts et règlements n'avaient rien de bilingue.

L'embauche, cet été, d'une agente de développement unilingue anglaise, Bernice Johnson, a précipité une crise au sein de la CDC. Constatant l'absence de statut bilingue officiel, le CDEM a retiré son appui à d'importants projets communautaires de la CDC, telle la création d'une vision communautaire, la mise sur pied d'un centre d'interprétation métisse, et des programmes d'aide aux entrepreneurs.

« Il faut donner un message clair aux municipalités, souligne la directrice générale du CDEM. Si elles ne respectent pas la politique bilingue de l'AMBM, le CDEM ne composera pas avec elles. Nous ne pouvons pas nous permettre de donner de l'argent réservé aux francophones. »

Le 14 octobre, lors d'une réunion publique de la CDC, la Municipalité a adopté, à quatre voix contre une, une motion visant à corriger l'erreur. « La réunion a été assez houleuse, indique le président de la CDC, Louis Allain. Certains anglophones s'opposaient à la motion, mais la fierté métisse s'est vite affirmée et la crise est passée. Les avantages d'être bilingue sont tellement évidents ! Saint-Laurent a un caractère francophone et métis unique, un atout qui peut faciliter son développement économique. Avoir une CDC bilingue veut dire aussi que nous obtiendrons le soutien de la Municipalité de Saint-Laurent ainsi que l'appui de l'AMBM et du CDEM. »

La CDC et la Municipalité consultent présentement des avocats afin de mener à bien la normalisation des statuts et règlements. En attendant, la CDC a mis ses activités en veilleuse. « Nous reprendrons nos activités d'ici peu de temps, lorsque la Municipalité aura effectué les changements nécessaires. »

À l'AMBM, la nouvelle est bien accueillie. « Nous sommes heureux que le dossier avance, indique le directeur général de l'AMBM, Raymond Poirier. Le respect de notre politique sur le bilinguisme est assuré, car le conseil de la municipalité de Saint-Laurent est en faveur d'une CDC bilingue. »

« Nous espérons que la crise était temporaire et que nous pourrons continuer le beau travail que nous avons déjà accompli à Saint-Laurent », ajoute Mariette Mulaire.

BOULEVARD PROVENCHER

La revitalisation mise en veilleuse

Rues Principales devait voir au réaménagement des façades d'une portion du boulevard Provencher cet automne, mais le projet pilote vient d'être remis au printemps prochain. Il faudra attendre le mois de mars avant que les huit édifices situés entre la station Shell et le bureau de poste sur le côté sud du boulevard se refassent une beauté. Par contre, une fois le projet en branle, il aura accès à 70 000 $ de plus que prévu, en raison d'une injection supplémentaire de 10 000 $ de la Zone d'amélioration commerciale du Quartier français (ZAC) et de 60 000 $ de la Ville de Winnipeg pour les projets capitaux sur le boulevard Provencher.

Cette somme s'ajoutera aux 40 000 $ déjà obtenus de la Ville et aux 20 000 $ fournis par la ZAC, donnant au projet un budget total de 130 000 $. Le projet a pour but de concrétiser le plan conceptuel présenté par Rues Principales en juin.

« On aurait souhaité que le projet pilote se réalise avant la fin de l'été, souligne le directeur de Rues Principales, Normand Dupas. Cependant, nos huit commerçants travaillent toujours avec nous pour s'entendre sur les éléments qui feront partie des nouvelles façades. Il faut arriver à un consensus. »

Propriétaire des Appareils Provencher, Gérald Pantel se dit pourtant étonné du retard. « Je n'étais pas au courant qu'on avait remis le projet, souligne-t-il. D'un autre côté, je comprends qu'obtenir un consensus parmi huit commerçants n'est pas facile. Je dis moi-même que mon édifice est à moi est n'appartient à personne d'autre. »

Au cabinet Deniset et Boily, l'avocat Pierre Deniset appuie le projet pilote. « La remise du projet au printemps ne me dérange pas. Il est plus important de mettre tous les points sur les "i" avant de passer à la prochaine étape. Quand le projet démarrera, ce sera plus efficace et les résultats seront plus impressionnants. Quant à ma propre bâtisse, je n'ai pas de différend avec Rues Principales. Nous avons des idées semblables sur les changements suggérés. »

Rues Principales, qui a soumis les plans de son volet paysagiste à la Ville de Winnipeg, attend leur approbation.

—D.B.

La Liberté **LOISIRS**

Cahier culturel et sportif.

MUSIQUE

Je chante avec toi, Liberté

Nana Mouskouri épate les mélomanes depuis plus de 35 ans. Véritable polyglotte, la chanteuse grecque s'est taillée une place d'honneur au palmarès international, ayant enregistré 450 albums en dix langues. Elle compte plus de 300 disques d'or et de platine à son actif, et a vendu plus de 200 millions d'albums.

Daniel BAHUAUD

« J'ai hâte de chanter à Winnipeg », lance la chanteuse grecque Nana Mouskouri qui donnera un concert le 6 novembre au Walker Theatre. « À une époque, j'étais au Canada à tous les 18 mois. Mais cela fera plusieurs années que je ne me suis pas rendue dans l'Ouest. Je me souviens bien des tempêtes de neige. Mais s'il fait froid dehors, l'accueil des Canadiens me réchauffe toujours le cœur. »

Nana Mouskouri est toujours aussi populaire que lorsqu'elle a fait irruption sur la scène musicale internationale en 1964, lors de la parution de l'album *That Girl from Greece*. « C'est très satisfaisant de voir que mon public se renouvelle, dit-elle. Bien des jeunes s'intéressent à ma musique parce que leurs parents ont mes disques. La nostalgie joue certainement pour quelque chose ; on associe ma musique aux beaux souvenirs d'enfance. Ils s'intéressent aussi parce qu'ils me voient chanter avec ma fille Hélène, qui est plus rock n'roll que moi. On s'amuse bien ensemble et c'est une preuve qu'on peut communiquer avec ses parents. Mais je crois que les jeunes sont surtout attirés par les textes qui expriment les grandes émotions. Nous avons tous besoin d'amour, de tendresse et de compréhension pour survivre et c'est pour cela que les chansons "classiques" perdurent. »

Nana Mouskouri attribue également son succès à son ouverture à une variété de styles musicaux ; une qualité, souligne-t-elle, née des années 1960 qui ont vu ses premiers grands disques. « J'ai pu connaître ou travailler avec beaucoup de musiciens doués, explique-t-elle. À l'époque, la plupart d'entre nous ne venions que commencer, et nous avions un désir de changer le monde. Je faisais des échanges musicaux, bien plus qu'aujourd'hui, avec toutes sortes de musiciens. J'ai pu travailler, bien sûr, avec Harry Belafonte et Quincy Jones, qui a produit mon premier album anglais, mais aussi avec plusieurs Canadiens comme Gordon Lightfoot et Neil Young, sans parler des francophones Jean-Pierre Ferland, Robert Charlebois et Louise Forrestier. À cette époque, il n'y avait pas de frontières ; rockers ou chanteurs pop, tout le monde se parlait. »

Toujours aussi aventureuse, Nana Mouskouri s'est lancée dans le monde de la politique. Porte-parole de l'Unicef depuis 1993, elle a organisé des concerts des concerts pour cet organisme. En 1998, elle a terminé un mandat de cinq ans au Parlement européen, où elle a représenté la Grèce. Pour la chanteuse, l'expérience s'est avérée inoubliable, mais décevante. « Je me suis présentée parce qu'on m'avais dit que j'étais une fille gâtée qui ne faisait rien pour son pays, explique-t-elle. Le commentaire m'avait bien vexée car je suis très engagée. En arrivant au Parlement, je ne savais pas comment me comporter ; je ne savais rien de la politique. Peu à peu, j'ai réussi à faire du travail positif dans plusieurs domaines. J'ai beaucoup préconisé l'éducation, la liberté d'expression, les droits d'auteurs, les langues et la diversité culturelle. Je suis donc très heureuse de ce mandat, même si j'y ai aussi été déçue. Grande idéaliste, je ne peux pas admettre que l'économie doit passer avant tout ou que la guerre est un recours politique justifiable. Alors, j'ai tiré ma révérence et je suis revenue au monde de la musique, où je peux changer le monde en apportant un peu de joie. »



Photo : Uwe Ommer, gracieuseté disques Mercury et Universal

Nana Mouskouri : « Nous avons tous besoin d'amour, de tendresse et de compréhension pour survivre. »

« Quand je monte sur scène, c'est pour communiquer certaines vérités importantes, poursuit-elle. Il y a des chansons qui ont une raison d'exister, comme *Plaisirs d'amour, Celui que j'aime* et *Je chante avec toi, Liberté*. Je chante aussi en plusieurs langues par respect des textes et du caractère unique de chaque culture. Chaque langue a sa propre couleur, sa propre vérité. Quand on s'ouvre aux autres cultures, on peut faire avancer plusieurs points de vue qui autrement se perdraient dans ce monde qui devient de plus en plus homogène. C'est pour ça que je dis aux francophones du Canada de vivre pleinement leur culture, de la garder et d'en être fiers, tout en évoluant avec elle. Dans un monde américanisé, c'est ça, la vraie liberté. »

Nana Mouskouri vient d'enregistrer *Classics*, un album s'inspirant des grandes mélodies de la musique classique, qui sera disponible après sa tournée. Son tout premier album *That Girl From Greece* est maintenant disponible sur disque compact, à l'occasion du 35e anniversaire de sa carrière internationale.

Tirage

Courez la chance de gagner le disque compact de Nana Mouskouri, *Concert for Peace* ! Téléphonez à *La Liberté* **le mardi 2 novembre entre 12 h 30 et 13 h 30** en composant le 237-4823 ou le 1-(800)-523-3355. L'heureux gagnant sera choisi parmi les personnes qui auront téléphoné.

Le Babillard

BOURSES

✎ ***Le Fonds de bourses de l'Union National Française*** offre des bourses d'étude à des personnes d'origine française ou canadienne-française. Faites parvenir une lettre démontrant vos qualifications et une preuve d'inscription à un établissement d'enseignement avant le 9 novembre au Comité des Bourses, Union Nationale Française, 106 Houde Drive, Winnipeg, MB R3V 1C5.

INSCRIPTION / MISE EN CANDIDATURE

✎ L'improvisation vous intéresse ? Participez aux ***sessions d'entraînement de la LIM*** les 2 et 3 novembre à 19 h au Canot (Jean Fontaine ou Natalie Labossière au 237-4129 ou 1-888-918-5031).

✎ La Fondation Paul Guérin-Lajoie accepte jusqu'au 30 novembre les inscriptions pour la ***Dictée P. G. L.*** (Guy Gauthier au 1-800-363-2687).

VENTES D'ARTISANAT

✎ Le ***Club les Blés d'or de Lorette*** organise le 30 octobre de 10 h à 15 h une vente de pâtisseries et d'artisanat avec encan silencieux (Alma au 878-2040).

✎ Vente d'artisanat et de pâtisserie le 30 octobre de 10 h à 15 h au ***Centre culturel de Sainte-Agathe*** (Alice Alarie au 882-2184).

✎ Vente d'artisanat avec encan silencieux ***à Saint-Boniface*** (400 rue des Meurons) le 14 novembre de 10 h à 16 h. Réservations : Al Durand au 233-1071.

✎ Une vente d'artisanat aura lieu le 27 novembre de 10 h à 16 h ***au Centre de l'amitié*** (197 rue Principale) ***à Saint-Joachim.*** Réservations : Monique Bédard au 424-5695.

✎ Vente d'artisanat et de pâtisserie le 30 octobre de 9 h 30 à 15 h au ***Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys*** (Cécile Lesage au 433-7104).

✎ Vente d'artisanat au profit de l'Atelier de la Montagne le 21 novembre de 10 h à 15 h à la salle du Centenaire ***à Notre-Dame-de-Lourdes***. Information : Cécile ou Bonnie au 248-2154.

LA BROQUERIE

✎ Les **Chevaliers de Colomb** organisent une collecte de fonds lors d'un déjeuner qui aura lieu le 31 octobre au Centre de l'Amitié. Les profits iront à Debbie Kessler, mère de trois enfants, victime d'un accident de la ferme (Gérard Tétrault au 424-5667).

SAINT-BONIFACE

✎ ***L'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface*** tient sa réunion annuelle le 9 novembre à 19 h au Centre récréatif Notre-Dame. Orateur invité : le maire Glen Murray.

✎ ***Les messes jeunesse*** au CUSB auront lieu chaque dernier dimanche du mois à 19 h. Prochaine messe le 31 octobre.

✎ Alain Dumont fera partie de la fête du Christ-Roi le 21 novembre de 19 h à 21 h au Centre de Renouveau Aulneau (601 rue Aulneau). Le thème de la soirée : ***Qui n'est pas toxicomane ?***. Coût d'entrée : 5 $ (Sœur Fernande Vermette au 233-7287 poste 147).

✎ Intéressé à en connaître davantage sur les possibilités de carrière dans l'industrie de la santé ? ***Conférence de Hubert Gauthier***, président de l'hôpital général Saint-Boniface, le 29 octobre à 17 h 30 dans la salle Académique au CUSB. Événement organisé par le comité des jeunes leaders en développement économique de Winnipeg.

✎ Sara Riel vous invite à sa ***7e Parade de mode*** le 7 novembre à 12 h au magasin La Baie du centre-ville. Adultes : 30 $; enfants : 10 $. Réservations au 237-9263.

✎ ***Banquet pour le 20e anniversaire du Service de Conseiller*** et soirée de reconnaissance à l'Hôtel Norwood le 18 novembre dès 17 h 30. Billets en vente au CCFM au coût de 35 $.

✎ Le ***Mini Franco-fun du Parc Windsor*** a quelques places pour le groupe du mardi matin (Georgette Dupuis au 255-2486).

✎ Le ***Mini Franco-fun de Saint-Boniface*** désire reprendre ses activités. Inscrivez-vous le plus tôt possible auprès de Joanne Colliou au 233-2448.

✎ Projection de la version française du film ***Tarzan*** le 30 octobre à 13 h 30 à la salle Père-Lemoine de l'école Précieux-Sang (209 rue Kenny). Coût 2 $.

✎ Projection de la version française du film ***Tarzan*** le 6 novembre à 13 h 30 au sous-sol de l'Église Saint-Eugène (1007 chemin Sainte-Mary's). Coût 2 $.

✎ ***Vente de matériel audiovisuel*** jusqu'au 31 octobre à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

SAINT-NORBERT

✎ ***Retraite avec Alain Dumont*** à la Villa Maria du 19 au 21 novembre. Venez explorer dans le silence la manière dont vous vivez l'amour, la prière, la vérité, l'action, la parole et les signes (inscriptions au 269-2114).

✎ ***L'Heure missionnaire*** le 11 novembre à 19 h avec soeur Noëlla Dorge, missionnaire au Brésil. À l'église de Saint-Norbert.

SAINT-LÉON

✎ Le Comité culturel célèbre son 25e anniversaire le 13 novembre dès 18 h au Centre récréatif. ***Souper et soirée canadienne-française,*** 20 $ par personne ; soirée seulement 10 $ (Lucille au 744-2208 ou France au 744-2258).

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ ***Réunion d'information*** concernant l'ouverture d'un gymnase "Fitness Centre" le 2 novembre à 19 h 30 à la salle de curling (Cécile Lesage au 433-7104).

SAINT-ROSE-DU-LAC

✎ ***Souper meurtre et mystère*** le 7 novembre à 17 h au Café Claire. Billets : 10 $. Réservation auprès de Denise au 447-2877 au Hélène au 477-2786.

SAINT-VITAL

✎ Vous êtes intéressés à vous joindre aux activités *du* ***Mini Franco-fun*** ? Pour les rencontres le mardi matin : Lynne au 255-1239 et pour celles du mercredi matin : Christine au 256-3488.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

CLAIRE BRETON GABOURY

L'art d'un sourire



photo: Pascal Dubé

Claire Breton Gaboury : une première exposition solo.

Sandra POIRIER

On s'arrache ses œuvres de porcelaine ornées de petits enfants aux fesses retroussées, de grenouilles ou de lézards; elle pratique son art depuis 28 ans, mais croyez-le ou non, Claire Breton Gaboury vit présentement sa première exposition solo ! « J'ai fait plusieurs expositions avec des amis, mais exposer seule, c'est différent et un peu plus stressant », souligne Claire Breton Gaboury qui a commencé ce métier il y a 28 ans, « en prenant quatre heures de cours par semaine ».

Ses créations respirent la fraternité, la tendresse et l'amour. « J'aime créer des choses qui vont faire sourire les gens, affirme l'artiste. Quand je les vois sourire, je me dis qu'ils ont oublié leurs problèmes pour quelques secondes. C'est une grande récompense. »

Mère de quatre enfants et grand-mère de huit petits-enfants (quatre garçons et quatre filles), Claire Breton Gaboury s'inspire de ce qu'elle connaît le plus : la famille, les enfants et petits-enfants. « Les enfants sont exaltés devant la vie, dit-elle. Ils ne questionnent pas. Et en plus, les bébés ont des formes tellement agréables. »

Pour réaliser ses dernières pièces qui représentent des châteaux de sable, la porcelainière indique s'être laissée inspirer par un voyage en Égypte réalisé en 1979. « Je les ai toutefois "canadianisées" en y ajoutant quelques petits animaux d'ici ! », souligne Claire Breton Gaboury.

Originaire de Montmartre en Saskatchewan, Claire Breton Gaboury parle de sa jeunesse avec générosité. Elle parle d'une jeunesse heureuse même si elle a été, dès l'âge de six ans, pensionnaire à l'Académie Saint-Joseph à Saint-Boniface. « J'avais des parents exceptionnels. On était six enfants et mon père était marchand, raconte-t-elle. Dans ce temps-là, il était plus facile pour mon père de se rendre à Winnipeg qu'à Gravelbourg alors, il nous a tous inscrits comme pensionnaires à Winnipeg.

« Quand mon père est décédé, je n'avais que onze ans. Ma mère est alors déménagée à Saint-Boniface puisque tous ses enfants étaient là, poursuit-elle. J'ai eu une enfance très heureuse. Ma mère nous laissait explorer et développer nos talents. On lisait beaucoup, puisque dans ce temps-là il n'y avait pas beaucoup d'art. »

C'est en faisant la rencontre de son mari, l'architecte Étienne Gaboury, que Claire Breton Gaboury a découvert l'univers artistique. « Dans notre couple, l'art est un défi, partage Claire Breton Gaboury. On se critique l'un l'autre et cela nous donne le goût d'avancer. Mon mari possède une meilleure base que moi et mes progrès personnels sont en quelque sorte reliés à son aide. Il m'a entre autres aidée à voir les couleurs et les proportions. »

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

Prairie Theatre Exchange (3e étage Place Portage) présente ***For the Pleasure of Seeing her Again*** de Michel Tremblay. Jusqu'au 7 novembre à 20 h. Coût : étudiants : 18 $; adultes 28 $ (942-5483).

Winnipeg Jewish Theatre présente ***Visiting Mr. Green*** de Jeff Baron au Warehouse Theatre jusqu'au 31 octobre à 20 h. Coût : entre 20 $ et 28 $. Réservations au 477-7478.

Jusqu'au 6 novembre à 20 h, The English Suitcase Theatre présente ***Hamlet*** de William Shakespeare au Gas Station Theatre. Étudiants : 10 $; adultes : 15 $ (942-7425).

MUSIQUE

Le 10 novembre, spectacle de ***Richard Séguin et Gérald Laroche*** à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM dans le cadre du Coup de cœur francophone. Renseignements au 233-8972.

Au Mârdi Jazz à 21 h : ***Bradford, Power & Price***, le 2 novembre ; ***Tim Cummings***, le 9 ; ***Grupo Roy***, le 16 et ***Zandra*** le 23 novembre. Le Foyer Présente ***Ya Ketchose***, le 29 octobre à 21 h ; ***En éclosion***, le 30 à 21 h ; ***soirée Impro informelle***, le 4 novembre à 20 h 30 et Coup de cœur francophone avec ***Dominique Reynolds et Michel Marchildon,*** le 5 à 21 h. (233-8972).

L'orchestre symphonique de Winnipeg présente ***The Best of Gershwin*** les 29 et 30 octobre à 20 h et le 31 à 14 h.

Le 30 octobre à 20 h, The Mondetta Jazzstage présente ***Vikrama*** à la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Coût : 15 $ (780-3333).

Ne manquez pas le retour de ***Dracula*** du Ballet royal de Winnipeg au Théâtre Pantages Playhouse. Du 29 au 31 octobre à 20 h. Coût : entre 14 $ et 32 $ (956-2792).

EXPOSITIONS

Jusqu'au 21 novembre, la galerie du Centre culturel franco-manitobain présente ***Chimérique***, une exposition de poteries en porcelaine de Claire Breton Gaboury (233-8972).

Intimités passagères de Roger Lafrenière sera en montre à la Galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) jusqu'au 29 octobre (477-1515).

Polish Settlers in Manitoba and Their Roots en montre jusqu'au 7 novembre à la galerie du Musée de l'homme et de la nature (956-2830).

Au WAG : ***Celebrating Nunavut : Art from a New Territory*** et ***Indian Princesses and Cowgirls : Stereotypes from the Frontier*** (786-6641).

CINÉMA

Au Imax : ***Grand Canyon : The Hidden Secrets*** et ***Alaska, Spirit of the Wild*** jusqu'au 31 décembre. Information au 956-4629.

Au planétarium : ***The Force : Gravity's Grip on the Cosmos*** jusqu'au 7 novembre ;***Dr. Fantastic's Marvelous Millennium Show*** jusqu'au 12 novembre et un film pour toute la famille, ***Teddy's Quest***. Coûts : 2,99 $ (956-2830).

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

TÉLÉVISION

La chance de Lafortune

Pascal DUBÉ

Animateur d'émissions jeunesses à Radio-Canada depuis 1973, Claude Lafortune est l'homme aux ciseaux magiques. Celui qui a raconté l'évangile aux jeunes francophones de partout au pays par l'entremise de ses personnages en papiers. Il est aussi celui qui prend le temps de parler aux jeunes, d'écouter ce qu'ils ont à dire, qui s'intéresse vraiment à ce qui se passe dans leur vie.

Son but, c'est de normaliser les différences entre les personnes. Pour lui, être différent, ça ne veut pas dire être supérieur ou inférieur à l'autre. Être différent, c'est seulement une autre façon d'être. Il faut l'accepter et continuer son chemin.

« Je veux valoriser les différences, affirme Claude Lafortune. Si une personne est handicapée, je l'aime handicapée et j'apprécie qu'elle me parle de son handicap et de sa façon de vivre avec sa condition. Si une personne est noire, ou grosse, ou malade, je l'aime telle qu'elle est. C'est ça le message que j'aimerais laisser.

« J'aime toujours rappeler aux gens la comparaison avec les fleurs, rappelle-t-il. Pourquoi voudrait-on être tous pareils ? Un pissenlit sera toujours un pissenlit ! Ça ne lui servirait à rien d'essayer d'être une rose, il ne ferait pas une belle rose. Alors il est mieux de rester un pissenlit et d'être un beau pissenlit. C'est la même chose avec les gens. »

Malgré ses 25 ans dans le métier, Claude Lafortune a toujours autant de plaisir à travailler avec les jeunes.



photo: Pascal Dubé

À 63 ans, Claude Lafortune fait partie du paysage télévisuel des francophones depuis déjà plus de 25 ans.

Et même s'il se pourrait bien que cette saison soit la dernière pour *Parcelles de soleil*, toute sorte de projets attendent l'animateur.

« Ce que j'aime le plus de mon travail, c'est la relation que je vis avec chacun des enfants avec qui je travaille, affirme Claude Lafortune. Depuis les débuts de *Parcelles de soleil* en 1988, 14 enfants avec qui j'ai travaillé sont décédés. Je me sens privilégié d'avoir eu la chance de travailler avec eux et d'avoir pu leur apporter, un tant soit peu, une attention particulière, le temps d'une émission.

« Je me rappelle d'une mère en particulier qui m'a téléphoné la veille du tournage d'une émission et qui m'annonçait que son enfant allait mourir dans les heures qui allaient suivre, rappelle-t-il. Elle m'a remercié pour tout ce que j'avais fait pour son enfant. Au cours du dernier mois de sa vie, même s'il savait qu'il allait mourir, il avait une raison de vivre et c'était de faire une émission avec moi. Malheureusement, il est parti avant de réaliser ce beau projet. Il n'y a aucune rémunération qui vaut une lueur d'espoir dans les yeux d'un enfant. »

Rien pourtant ne destinait Claude Lafortune à vivre sous les feux de la caméra. Il a débuté sa carrière à Radio-Canada comme décorateur. Il a réalisé les décors de nombreuses émissions pour enfants, telles que *La Ribouldingue*, *Sol et Gobelet* et *Bobino*.

Sa première émission comme animateur, c'était *Du soleil à 5 ¢*. Une émission où il apprenait aux enfants comment faire des bricolages avec des articles recyclés. Mais son plus grand succès, en termes de cotes d'écoute, fut sans contredit la série *L'Évangile en papier*.

« Pourtant, *L'Évangile en papier* n'a duré qu'une seule saison, lance Claude Lafortune. Même que la veille de la première émission, le réalisateur me racontait qu'il ne voyait pas très bien ce qu'un grand gars comme moi allait faire, à quatre pattes par terre, en train de raconter l'évangile à des enfants. Avec des bouts de papier en plus de ça. Ça marché et ç'a marché fort à par de ça ! »

À 63 ans, Claude Lafortune est encore trop jeune pour prendre sa retraite. Il aimerait mettre sur pied deux spectacles sur scène, organiser une gigantesque exposition de personnages en papier, se mettre à la peinture, voyager. « Mon père est décédé l'an dernier à 93 ans et ma mère vie encore à 90 ans. Vous n'allez pas vous débarrasser de moi comme ça ! », dit-il en riant.

De passage à Saint-Boniface du 25 au 29 octobre, Claude Lafortune et l'équipe de *Parcelles de soleil* tournent trois émissions au Manitoba. Ils rencontreront Michelle Augert, une élève de 8e année de l'école Lacerte. Michelle Augert est atteite du syndrome de William (1). Ils visiteront également Saint-Boniface en compagnie de Gabriel Tellier, un élève de la 5e année de l'école Lacerte, à la recherche de la statue de Louis-Riel. Ils se rendront finalement à Sainte-Agathe pour parler de l'inondation du siècle. Les dates de diffusion de ces épisodes ne sont pas encore connues, mais ce ne sera pas avant Noël.

(1) Les personnes atteintes du syndrome de William éprouvent de la difficulté à évaluer les situation sociales dans lesquelles elles se trouvent.

CARTE blanche

par Charles Leblanc



Les livres imaginaires

Je l'avoue dès le départ : j'ai toujours aimé me raconter des histoires et, depuis que je suis devenu amoureux la première fois d'un livre, j'aime inventer des titres de livres d'auteurs connus ou (et c'est parfois plus comique) d'auteurs aussi imaginaires que leurs livres.

Le groupe Monty Python Flying Circus a utilisé une version de ce jeu pour un sketch célèbre. Un client entre dans une librairie et demande un livre au titre absurde, mais qui ressemble à une œuvre ultra-célèbre. Le libraire tente de corriger le client en lui disant que le titre réel est différent, mais ce dernier lui dit que le nom de l'auteur du livre imaginaire, qui ressemble à l'auteur réel du livre réel, s'écrit différemment (p. ex., Dickkens pour Dickens).

Voilà. Je viens de révéler une influence marquante sur mon humour et (certains diront) mon comportement. C'est donc avec joie que je me suis mis à imaginer les futurs livres des écrivains et écrivaines publiés aux Éditions du Blé pour un mini-spectacle dans le cadre des célébrations du 25e anniversaire de la maison d'édition. Le tout se déroulait le 15 octobre dernier à l'occasion du Festival international des auteurs de Winnipeg.

C'est donc pour cette raison que Natalie Labossière, Bertrand Nayet, Micheline Marchildon et Michelle Grégoire (alias Nadia Gautrin-Lalonde, l'acrobate du clavier) se sont retrouvés chez moi pour planifier un talk-show intello-humoristique avec des faux écrivains invités et des messages commerciaux sur les publications prochaines des Éditions du Blé.

Je ne vous ferai pas une description détaillée de *Point, à la ligne, tiret, ouvrez les guillemets* (c'était le titre du talk-show, dommage que vous l'ayez manqué, c'était un bon spectacle), mais je peux vous révéler les publications prochaines des Éditions du Blé.

Romans, essais, poésie

Sylviane Lanthier publiera, en co-édition avec la collection Fleuve Noir à Paris, son premier roman policier. Intitulé *Le Golden Boy est un pédé*, le roman haletant met en vedette une journaliste détective qui découvre une histoire de corruption politique à l'Assemblée législative et qui doit se cacher à Saint-Lazare pour fuir la police secrète du gouvernement provincial.

Léo Robert publiera au printemps un essai qui s'intitule *Le Zen et la correction des examens*. Une publication spécialisée à l'intention des éducateurs qui contient des recettes pour combattre le découragement et le cynisme de tous ceux et celles chez qui la correction d'examens cause un stress maladif.

J. R. Léveillé publiera lui aussi un essai, Intitulé *Sémiotique de la peau méditée*, le petit livre de 50 pages cherche à expliquer la poésie de l'acné. Des notes historiques et des biographies sommaires d'écrivains boutonneux complètent l'oeuvre.

Quant à Bertrand Nayet, il publiera un roman fantastique aux allures de conte moral. Intitulé *Les Chiants*, le récit est une allégorie de la victoire du bon sens. En effet, le peuple des Papamaman, personnes au naturel calme et civilisé, doit résister aux assauts physiques et psychiques répétés des Bébépipicaca, membres d'un peuple barbare et cruel qui cherchent à abrutir l'univers. Les éléments de science-fiction devraient plaire aux jeunes, tandis que les adultes se retrouveront dans les personnages principaux.

Simone Chaput continuera de bâtir une œuvre puissante en publiant un nouveau roman qui s'intitule *La Femme forte*. C'est l'histoire d'une lutteuse de la World Wrestling Federation qui, après une vingtaine d'années à parcourir l'Amérique et à vivre de nombreuses aventures rocambolesques, trouve le bonheur auprès d'un artiste visuel de Gimli.

Quant à moi, je publierai un nouveau recueil de poésie : *chimères tripatives*. Il s'agit de poèmes en hommage à Jacques Languirand, à ma tante Irène et au persil, la drogue la plus puissante qui soit.

Audiocassettes, vidéocassettes

Les Éditions du Blé ont décidé d'étendre leur marché en produisant des audiocassettes d'œuvres connues lues par des personnalités de chez nous. Voici un échantillon des " livres parlants " à venir :

Sharon Carstairs lit *Pauline, détective en tuque* de Louisa Picou; Mgr Antoine Hacault lit *La Grotte* de Jean-Pierre Dubé; Michel Boucher lit *Le Fils unique* de Rossel Viens; Carole Breton lit *corps météo* de Charles Leblanc; David Millgard lit *Le Pensionnaire* de Rogel Legal et de Paul Ruest; et Raymond Hébert lit *Puulik cherche l'autonomie régionale*, le nouveau comte de Richard Alarie.

Et pour finir, les Éditions du Blé produiront une vidéocassette intitulée *Le Poète au travail* et réalisée par Guy Maddin et Carole O'Brien. La bande d'une durée de deux heures nous montre un poète au travail : il s'asseoit à son bureau, bouge des papiers, cherche un crayon, n'en trouve pas, ouvre l'ordinateur, écrit, arrête, recommence, sacre, jette des papiers par terre, se lève, fulmine et recommence depuis le début. Une vidéocassette sans montage qui se veut aussi un hommage aux films d'Andy Warhol. Une caméra, un homme assis ou debout, un film vrai.

En vente prochainement dans toutes les bonnes librairies.

DÉJÀ *VU* dans *La* LIBERTÉ

Le sporama au CSSB



Dans *La Liberté* du 18 décembre 1980 on pouvait lire: « Le Collège secondaire a remporté le trophée à l'occasion de la sixième compétition annuelle de volley-ball mixte entre les écoles secondaires françaises du Manitoba, vendredi dernier. Voici, au grand complet, l'équipe gagnante. Accroupis, de gauche à droite: Fernand Grégoire, Michel Roy, Fabrizie Franz, Rachelle Fréchette, Lynn Préjet, Gérald Prairie, Bernard Marcoux et Edgar Fouillard. Debout: Rita La Flèche, Jacques Prairie, Christine Boulianne, Jacqueline Lacroix, Bradford Looman, Joanne Marcoux et Elaine Cadieux. »

Recette

Bœuf au brocoli vite fait

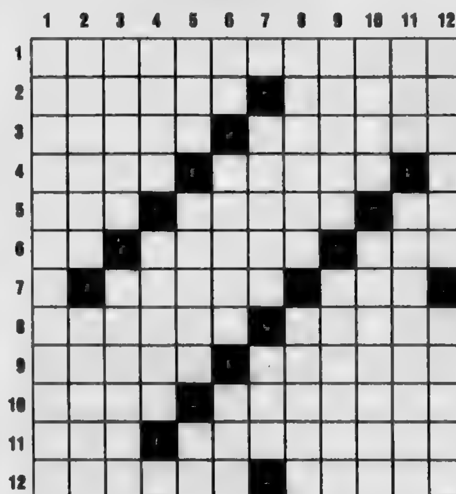
1 lb (500 g) de lanières de bœuf ou bifteck de surlonge coupé en lanières
1 gousse d'ail émincée
1 oignon moyen coupé en quartiers
1 boîte (10 oz/284 mL) de soupe crème de brocoli
1/4 tasse (50 mL) d'eau
1 c. à soupe (15 mL) de sauce soya
2 tasses (500 mL) de bouquets de brocoli

- Chauffer un grand poêlon huilé à feu moyen-élevé et sauter les lanières de bœuf, l'ail et les quartiers d'oignon de 3 à 5 minutes en agitant souvent.
- Ajouter la soupe, l'eau et la sauce soya et amener à ébullition. Ajouter le brocoli et réduire le feu, couvrir et cuire de 5 à 8 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
- Servir sur des nouilles bien chaudes.

Donne 4 portions

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 70



HORIZONTALEMENT

1. Mouvement vif et court.
2. Chose rare. – Diriger vers le haut.
3. Arrache les poils de. – Agar-agar.
4. Prend le repas du soir. – Songée.
5. Poème. – Enrober un aliment de chapelure. – Démonstratif.
6. Négation. – D'un rouge brun (pl.). – Venue au monde.
7. Refléter. – Arbre au bois précieux.
8. Élèves. – Ce qui donne de la vigueur (pl.).
9. Le jars et le dindon. – Gâte l'harmonie.
10. Prince. – Arbuste aromatique.
11. Propre. – Hardiesse imprudente et présomptueuse.
12. Machinée secrètement. – Courroie fixée au mors du cheval.

VERTICALEMENT

1. Action de chanter à mi-voix.
2. Qui s'accomplit très vite. – Avoir beaucoup de peine à faire quelque chose.
3. Instrument chirurgical. – Participa d'une manière active à la vie d'un parti politique.
4. Télévision. – Saisir.
5. Après la communion. – Qui sont sans mélange. – Personnel.
6. Personnel. – Ensembles des ascendants d'une famille. – Rait.
7. Entraver. – Titre donné aux nobles, au Portugal.
8. Construis. – Quitter adroitement.
9. Embrouiller. – Distinct.
10. Marque la joie. – Ragoût de mouton.
11. Venus au monde. – Rapidité dans une action.
12. Mangeoir pour la volaille. – Cassiers.

RÉPONSES DU N° 69

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	U	R	T	R	I	S	S	U	R	E
2	E	C	R	O	U	E	R	■	I	S	O	U
3	C	O	N	T	I	N	E	N	T	■	S	S
4	O	L	E	■	L	A	N	I	E	R	E	■
5	N	I	■	B	E	R	E	T	■	E	R	E
6	T	E	T	E	■	D	E	R	A	P	A	T
7	E	R	I	G	E	E	■	E	T	A	I	E
8	N	■	C	U	L	■	C	■	R	I	E	N
9	T	E	■	S	U	C	O	T	E	R	■	D
10	A	R	T	■	T	A	M	I	S	E	U	[illegible]
11	N	I	E	E	■	R	A	T	I	S	S	A
12	T	E	R	R	A	S	S	E	E	■	E	S



Le Club de Bicolo

Des jeux

Quelle équipe !

Découvre qui sont ces joueurs de soccer !

Jean-Paul est derrière Pierre.

Vincent est derrière Normand.

Pierre a des lunettes.

Éphrem est à côté de Normand.

Gaspard tient l'épaule de Marc et Michel. Michel est à côté de Vincent.

Vincent et Richard sont père et fils. Ils ont les mêmes cheveux.

Normand porte le ballon.

Jean-Paul est le père des jumeaux Éric et Phil. Phil est debout.

Gaspard est le jumeau de Normand.

Bonjour chers amis ! Comment allez-vous ? Je vous présente cette semaine une série de petites activités amusantes pour vous divertir pendant les moments de détente à l'école ou à la maison.

Vous devrez parfois vous creuser les méninges. Patience ! Si vous ne trouvez pas la réponse tout de suite, continuez d'y réfléchir. N'allez pas tout de suite au bas de la page pour voir les réponses.

Amusez-vous bien, chers amis !



Devinettes

Voici deux devinettes. À toi de trouver de quoi il s'agit.

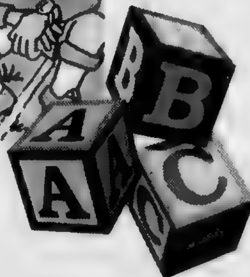
Au milieu de la rue, son sifflet à la bouche et son bâton à la main,
Quand il ordonne et règle le trafic,
On dirait un chef de musique
Qui dirige un orchestre symphonique

Réponse ____________________

Quand on la voit aller et venir dans le champ
À mâcher de l'herbe d'un air nonchalant,
C'est qu'elle s'applique avec lenteur
À fabriquer son lait pour le livrer à l'heure.

Réponse ____________________





CONCOURS D'AUTOMNE

Je te propose de participer à mon premier concours de l'année, en décorant la citrouille qui est sur la page du journal du 8 au 14 octobre. Tu peux utiliser des morceaux de tissus, du carton, différentes sortes de papier et de matériaux. Laisse aller ton imagination et fais-moi parvenir ta citrouille décorée **au plus tard le 2 novembre**.

Jeux de mathématiques

Voici un jeu mathématique que tu pourras utiliser pour impressionner tes amis. Écris sur une petite carte ou mémorise ce que tu devras leur dire :

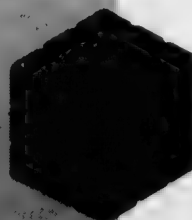
1. Écris un nombre de trois chiffres différents sans utiliser le zéro.
2. Écris ce nombre à l'envers.
3. Soustrais le plus petit du plus grand.
4. Écris la réponse de la soustraction à l'envers.
5. Additionne les deux nombres.

Avant même que tes amis aient fini de calculer, tu leur dis :

6. Le résultat est 1089 !

Vérifions si c'est vrai avec un exemple.

1. 246	2. 642	3. 642-246= 396
4. 693	5. 396+693	6. 1089



Coupon de participation

Prénom: ____________________
Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Code postal: ____________________
N° de téléphone à la maison:
____________________ Âge: ________
Si tu participes avec ta classe, inscris:
ton école: ____________________
ton niveau scolaire: ____________________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Répon...
Quelle équipe !
A. Jean-Paul, B. Phil,
C. Vincent, D. Michel
E. Gaspard, F. Marc
G. Pierre, H.
I. Normand,
...Éric
...inettes :
...policier et une vache

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Une opportunité pas de l'opportunisme



Air Canada annonce un plan novateur et pratique afin de restructurer l'industrie canadienne du transport aérien.

Notre solution propose une valeur réelle immédiate aux actionnaires, une plus grande sécurité pour les employé(e)s et un plus grand choix pour les consommateurs, garantissant ainsi que le contrôle de l'industrie demeure au Canada. Non seulement la solution est-elle conforme aux cinq principes du gouvernement fédéral, mais elle les dépasse de loin. De plus, elle ne nécessite aucune modification législative et elle sera soumise au Bureau de la concurrence pour un examen complet.

DE CONCERT DANS LES AIRS

Nous nous proposons d'acquérir Canadian Airlines Corporation pour qu'elle œuvre en tant que filiale. Air Canada et Canadian Airlines continueront toutes deux de fonctionner comme des entités distinctes, chacune avec des lignes intérieures rationalisées et des lignes internationales étendues. Air Canada demeurera au sein du réseau Star Alliance, alors que le nouveau partenariat proposé avec Delta Air Lines aidera Canadian Airlines à améliorer son service transfrontalier.

Les deux compagnies aériennes conserveront leurs propres équipes de dirigeants, et ce, à leurs sièges sociaux respectifs de Montréal et Calgary. Notre solution garantit que toutes les collectivités actuellement desservies par l'un ou l'autre des transporteurs ou leurs filiales respectives continueront de l'être. De plus, nous allons étendre nos opérations transfrontalières et tirer profit des occasions de développement international. Les milles ou points des programmes de grands voyageurs de chaque compagnie seront honorés et les très populaires ventes de sièges continueront d'exister.

Afin d'être encore plus concurrentielle, Air Canada mettra sur pied un nouveau transporteur à bas prix, situé à Hamilton en Ontario. Administrée par une équipe de gestionnaires entièrement indépendante, cette entreprise débutera ses activités avec une dizaine d'appareils pour desservir jusqu'à 20 destinations canadiennes.

PAS DE FUSION, PLUS D'OCCASIONS

Le plan d'Air Canada respecte les droits, les intérêts et les aspirations futures de ses employé(e)s et autres employé(e)s œuvrant dans l'industrie aérienne.

Nous proposons le rapatriement au Canada des fonctions imparties à AMR aux États-Unis ; le nouveau transporteur à bas prix créera 500 nouveaux emplois à Hamilton et 300 autres seront préservés, ailleurs au Canada ; il y aura embauche de personnel pour de nouvelles lignes internationales ; et la proposition d'un partenariat entre Canadian Airlines et Delta créera des occasions supplémentaires de lignes transfrontalières pour les appareils et le personnel de Canadian Airlines.

Notre solution prévoit une réduction nette d'au plus 2 500 emplois, elle se fera en grande partie par attrition et, au besoin, départs à la retraite anticipés ou remise d'indemnités pour cessation volontaire d'emploi. D'autres se verront offrir des occasions d'emplois alternatifs. Nous garantissons que nos employé(e)s et leurs syndicats seront consultés avant toute modification pouvant avoir des répercussions sur eux.

LES ACTIONNAIRES EN PROFITENT

Pour les actionnaires d'Air Canada, notre proposition offre de racheter 35 % des actions d'Air Canada à raison de 12 $ au comptant par action pour une valeur totale de 800 millions de dollars. Cela signifie aussi que les bénéfices futurs seront répartis entre 35 % moins d'actions. Résultat, les actionnaires d'Air Canada posséderont 100 % (90 % sur une base de dilution totale) d'une société en bonne santé financière et élargie, disposant de partenaires puissants.

Aucun individu ni aucune entité ne détiendra plus de 10 % de la propriété ou des droits de vote, il n'y aura pas de nouveaux administrateurs et aucuns frais d'administration ne seront payés à quelconque transporteur extérieur. En bref, l'entreprise ne sera pas contrôlée par des intérêts étrangers. Même si les investissements proviennent de diverses sources, incluant United Airlines et Lufthansa, aucune d'entre elles n'aura droit de vote ou de représentation au sein du conseil.

Pour les actionnaires de Canadian Airlines, la solution préconisée par Air Canada représente une offre de 2 $ au comptant par action et, contrairement à l'offre d'Onex/AMR, avec moins de conditions s'y rattachant.

LA SOLUTION POUR LE CANADA

La solution d'Air Canada s'appuie sur le potentiel des transporteurs aériens du Canada. Elle garde le contrôle au Canada. Elle répond aux préoccupations du gouvernement, apporte une valeur sûre aux actionnaires et aux employé(e)s. Plus que tout, elle sert mieux les besoins de nos consommateurs, à savoir le public voyageur. La proposition d'Air Canada appartient vraiment au Canada.

Pour plus de renseignements, visitez le site d'Air Canada au www.aircanada.ca
Au cours des prochains jours et semaines, nous continuerons le dialogue avec les Canadiens et Canadiennes.
Veuillez surveiller nos annonces dans ce quotidien ou ailleurs.

www.aircanada.ca

AIR CANADA 

Quilles

Raymond Roy honoré

Le Manitoba Tenpin Federation rendra hommage à Raymond Roy, un des fondateurs du Cercle ouvrier de Saint-Boniface, pour son travail pour le développement de ce sport au Manitoba.

Pascal DUBÉ

« Mon père n'acceptait pas un non comme réponse, lance Aline Moisseau, la fille de Raymond Roy qui sera intronisé au Temple de la renommée des quilles le 6 novembre. Les réunions du Cercle ouvrier, ça se faisait chez nous. Mon père parlait de politique, de bowling et d'affaires, de jour comme de soir. »

Raymond Roy a commencé à jouer aux quilles à la fin des années 1930 et a tout de suite développé une véritable passion pour ce sport. Il a travaillé très fort pour l'installation des trois premières allées au Cercle ouvrier de Saint-Boniface. En 1939, le bâtiment était détruit par les flammes, mais plutôt que de se décourager, Raymond Roy a redoublé d'ardeur, reconstruisant le centre communautaire, avec six allées de quilles cette fois.

« La première bâtisse, c'était la vieille étable de l'archevêché, raconte le gendre de Raymond Roy, mais aussi ami de longue date, Paul Moisseau. On a fait une corvée pour reconstruire le Cercle ouvrier avec six allées, et puis dès 1947, on a ajouté trois autres allées en raison du nombre croissant de joueurs de quilles. Il faut dire qu'à la fin des années 40 et au début des années 50, on comptait 32 équipes dans la ligue du Cercle ouvrier, ce qui était le plus grand nombre d'équipes inscrites dans une ligue organisée à travers le Canada !

« Raymond Roy, c'était quelqu'un qui savait où il allait et qui prenait les moyens qu'il fallait pour y arriver, poursuit Paul Boisseau. Il faut dire qu'au cours de ses 14 ans comme président du Cercle ouvrier, il connaissait pas mal de monde. On connaissait bien le chef de police, les juges, le maire et les conseillers de Saint-Boniface. À part les quilles, il n'y avait pas grand-chose à faire à Saint-Boniface dans ce temps-là, mais au Cercle ouvrier, ça bougeait ! »



Photo: Gracieuseté Manitoba Bowling Association

Raymond Roy.

Assez bon joueur de quilles, Raymond Roy avait une moyenne d'environ 175 à 180 points par partie. À l'époque, les balles à deux trous venaient des États-Unis. On pouvait se procurer une bonne balle pour environ 25 $ à l'époque, mentionne un ami de Raymond Roy, Jean Pelletier.

« Il y avait une belle rivalité entre Saint-Boniface et Dauphin, rappelle-t-il. On allait à Dauphin pour une fin de semaine et après c'était les gens de là-bas qui venaient en ville. Ça c'étaient de vraies belles fins de semaine ! »

Après la démolition du Cercle ouvrier en 1965, la ligue du club a joué pendant quelques années au Chateau Lanes de la rue Regent. En 1971, l'actuel Club La Vérendrye voyait le jour avec ses huit allées et son système de calcul des points entièrement automatisé. Il s'agissait d'une première au Canada.

Raymond Roy est décédé en avril 1976 à l'âge de 74 ans. Le Manitoba Tenpin Bowling Association remettra le 6 novembre aux membres de sa famille un certificat d'appréciation pour son travail, pour le développement et la promotion de ce sport. Son nom sera également inscrit au sein du Manitoba Hall of Fame lors de cette cérémonie qui aura lieu au International Inn.



1ers Jeux de la francophonie canadienne
du 19 au 22 août 1999 à Memramcook (Nouveau-Brunswick)

3	5	5	D'innombrables
médailles d'or	médailles d'argent	médailles de bronze	souvenirs

Merci à nos partenaires

Conseil jeunesse provincial (Partenaire de recrutement
Collège universitaire de Saint-Boniface
Francofonds
Centre culturel franco-manitobain
Fédération des caisses populaires du Manitoba
La Liberté
Société franco-manitobaine
Sportex
Le 100 Nons

Gagnant(e)s des calendriers

Monique Gagné	Deborah Flaherty
Michel Chartier	Rosanne Sylvestre
Maurice Curé	Leo Allec
Roy Lux	Rolande Wolensky
Gisèle Dumesnil	Benoît Boily
Quinton Courchene	Lionel Piché
Marie Gauthier	Kelly McMahon
Monique Cloutier	Suzanne Fontaine
Pierre Gerardy	Monique Cloutier
Rolande Sabourin	Ernestine Gobeil
Jeanne Boily	Émile Catellier

Visitez le site web du CJP au www.franco-manitobain.org/cjp pour le site web de l'équipe qui est présentement en développement.



Vous auriez voulu assister au spectacle de Richard Séguin ... mais il ne reste plus de billets.

Sauf à La Liberté!

Courez la chance de gagner une paire de billets pour ce spectacle mettant en vedette Gérald Laroche et Richard Séguin, le 10 novembre à 20 h au Centre culturel franco-manitobain.

Remplissez ce coupon et faites-le parvenir à La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, ou par télécopieur au (204) 231-1998, **d'ici au 5 novembre à midi.**

Tirage le 5 novembre à 13 h.

Coupon • Tirage Richard Séguin

Nom : ____________________
Prénom : ____________________
Adresse : ____________________
____
N° téléphone : ____________________

Télé-horaire de la semai



Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

6h35 Aladdin (L au Me)
Il était une fois... les Amériques (J et V)
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
9h58 Saveurs de saison
10h00 Liza
11h00 La Vraie Vie
11h55 Saveurs de saison
12h00 Le Midi
12h30 Les Détecteurs de mensonges
13h00 Corky
14h00 Médias (L)
Expresso (Ma)
Trajectoires (Me)
Second regard (J)
Les Idées lumières (V)
14h30 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
15h00 Budgie, le petit hélicoptère
15h10 Iris le gentil professeur
15h30 Petite étoile
15h45 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me et J)
Les Frimousses (V)
15h59 0340

Lundi

16h00 Art Attack
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Réseaux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 De bouche à oreille
0h59 La Politique fédérale
1h05 Fin des émissions

Mardi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
1h00 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Passeport musique
21h00 L'Ombre de l'épervier
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h28 Vues d'ici: **Tu as crié Let me go.** *Can. 1996.*
2h30 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h30 0340-Le Magazine
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Cinéma: **Kafka.** *É.-U. 1991. Drame psychologique.*
2h05 Fin des émissions

Vendredi

16h00 Amandine Malabul
16h30 Shelby Woo enquête
17h00 L'Arche de Noé
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des mots et des maux
19h00 Les Espiègles
19h30 Catherine
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Octobre.** *Can. 1994. Drame social. En octobre 1970, quatre membres du Front de Libération du Québec kidnappent un ministre et le séquestrent plusieurs jours dans un bungalow.*
2h05 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Teddy & Annie
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Jim Bouton
8h05 Les 101 Dalmatiens
8h35 Hercule
9h05 Princesse Sissi
9h35 La Famille Pirate
10h05 Et voici la petite Lulu
10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan Destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Le Défi de Marie.** *Can. 1989. Drame. Inscrite à un centre récréatif, une jeune fille se lie d'amitié avec une danseuse. Elle y rencontre aussi des garçons qui forment un trio de musiciens et veut se joindre à eux.*
14h30 Le Siècle du peuple
15h30 L'Accent francophone
16h00 Parents d'aujourd'hui
16h30 Gueule de star
17h00 Le Téléjournal
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les Nouvelles du sport
21h57 Culture-Choc
22h27 Branché
➤ 22h57 Télé-Nuit: **Kama Sutra : Une fable d'amour.** *Ind. 1996. Mélodrame. Au XVIe siècle en Inde, une jeune reine et la fille d'un serviteur se disputent le cœur d'un roi.*
2h30 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Les Souris des quatre saisons
8h00 Souris des villes, souris des champs
8h30 Timon & Pumbaa
9h00 Animaniacs
9h30 Doug
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 Scully rencontre
14h30 Entrée des artistes
15h00 Jamais sans mon livre
16h00 De bouche à oreille
17h00 Les Filles de Caleb
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La vie d'artiste
20h00 Les Beaux Dimanches: **4 et demi... en folie.**
21h00 Les Beaux Dimanches:
➤ **Salut Couche-tard!**
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Idées lumière
23h05 Les Nouvelles du sport
23h33 Ciné-Club: **Heavenly Creatures.** *N.-Z. 1994. Drame psychologique. Menacées d'être séparées par leurs parents, deux jeunes amies à l'imagination fertile envisagent un projet meurtrier.*
1h20 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Maman Dion
9h30 Les Saisons de Clodine
10h00 Aimer
10h30 Coup de chapeau
10h45 TVA en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour (L et Ma)
Sunset Beach (Me, J et V)
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Lampe magique
➤ 18h30 Cinéma Télémax Vidéotron: **L'Arche de Noé.** *Am. 1999. Drame biblique. L'histoire du patriarche Noé qui s'est préparé au Déluge annoncé par Dieu en construisant une arche. (2 de 2)*
20h30 Les Ailes de la mode
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Le Bonheur est dans la télé
19h00 Le Retour
20h00 Rue l'espérance
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicités
0h51 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 L'Émission des records Guinness
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 2 frères
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
19h00 Histoire vraie: J'ai kidnappé ma fille
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Nikita
22h30 Le TVA, sports
➤ 23h02 Ciné-Lune: **L'École de ski II.** *Am. 1994. Comédie. Dans un centre de ski, un jeune homme fait tout pour reconquérir le cœur de son ex-fiancée qui est sur le point d'épouser un moniteur.*
1h02 Infopublicité
1h32 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Cyberclub
9h30 Dodo déco
10h00 Bec et museau
10h30 Le goût de chez nous
11h00 Vins et fromages
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Les Ailes de la mode
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
➤ 15h00 Ciné-pop: **Casper l'apprenti fantôme.** *Am. 1997. Comédie fantaisiste. Un jeune garçon devient l'ami d'un gentil spectre qui hante un vieux manoir que le père de l'enfant veut faire démolir.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
➤ 17h30 Ciné-extra: **Le Ninja de Beverly Hills.** *Am. 1996. Comédie. Un soi-disant ninja d'une maladresse insigne tente d'aider une belle et mystérieuse Américaine aux prises avec des criminels.*
➤ 19h30 Cinéma Extrême: **Die Hard III: Marche ou crève.** *Am. 1995. Drame policier. Un policier new-yorkais s'efforce d'arrêter un terroriste qui sème la panique dans la ville avec une série d'attentats à la bombe..*
22h30 Le TVA, édition réseau
22h54 Le TVA, Sports
➤ 23h25 Ciné-lune: **Le Bon fils.** *Am. 1993. Drame. À l'occasion d'un séjour chez un oncle, un garçon découvre que son cousin est un enfant diabolique.*
1h25 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

4h30 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Via TVA
11h30 Fais-en ton affaire!
12h00 Infopublicité
12h30 Boutique TVA
13h30 Tournoi de quilles en équipes
➤ 14h30 Cinéma en famille: **Rusty, chien détective.** *Am. 1998. Comédie.*
16h30 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Fort Boyard
➤ 19h30 Cinéma Télémax Vidéotron: **Anaconda.** *Am. 1997. Drame d'horreur. Dans la jungle amazonienne, une équipe de cinéastes tombe sous la coupe d'un aventurier qui tente de capturer un anaconda géant.*
20h30 Kevin Parent: Gros parleur
22h00 Le TVA, édition réseau
22h24 Le TVA, Sports
22h45 Le «Journul» de François Pérusse
22h52 Vins et fromages
23h22 Évangélisation 2000
23h52 Infopublicité
1h22 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Info
5h03 Temps d'affaires (L)
Taxi pour l'Amérique (Ma)
Les idées lumière (Me)
Panorama (J)
Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Zig zag café
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 100% Question
10h00 TV5 Info
10h03 Mise au point (L)
Dimanche midi Amar (Ma)
Dites-moi (Me)
Notre siècle: 1918-1928 (J)
Au delà des apparences (V)
10h55 Revue de presse canadienne (V)
11h00 Journal de TV5
11h15 Bouillon de culture (L)
Gourmandises (du Ma au V)
11h30 Faut pas rêver (Ma)
La marche du siècle (Me)
La carte aux trésors (J)
Faxculture (V)
12h30 Fleurs et jardins (L)
Les rubans du KGB (Ma)
Découverte (V)
13h00 Funambule (L)
À bon entendeur (Me)
Vins et fromages (V)
13h15 Génération sensations (J)
13h30 Journal français
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 La chance aux chansons
15h45 Gourmandises

Lundi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Les carnets du bourlingueur
17h30 Taxi pour l'Amérique
18h00 TV5 info
18h03 Journal français
18h30 La marche du siècle
20h00 TV5 Info
20h03 L'Hebdo
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Salut l'angoisse
0h45 TV5 Questions
1h00 Reflets Sud
2h00 TV5 infos
2h03 Mise au point
3h00 Le journal TV 5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mardi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Télétourisme
17h30 Les idées lumière
18h00 TV5 Info
18h03 Journal français
18h30 La carte aux trésors
20h00 TV5 Info
20h03 Festival franco-ontarien 1998
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La marche du siècle
1h00 L'Hebdo
2h00 TV5 Info
2h03 Dimanche midi Amar
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mercredi

16h00 Les inventions de la vie
16h30 Pyramide
17h00 Télécinéma
17h30 Panorama
18h00 Journal français
18h30 Envoyé spécial
20h00 TV5 Info
20h03 Méditerranéo
20h30 Les mots dits
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Le journal TV5
23h15 La carte aux trésors
0h45 TV5 Questions
1h00 Temps présent
2h00 TV5 Info
2h03 Notre siècle: 1914-1918
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Les inventions de la vie
4h30 100% Question

Jeudi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Magellan
17h30 Les arts et les autres
18h00 TV5 Info
18h03 Journal français
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 TV5 Info
20h03 Les yeux d'Hélène
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Le journal TV5
23h15 Envoyé spécial
0h45 TV5 Questions
1h00 Dépasser l'âge
2h00 TV5 Info
2h03 Dites-moi
3h00 Le journal TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Vendredi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Courants d'art
17h30 d.
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h25 TV5 Info
20h30 P.J. : Police judiciaire
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Les yeux d'Hélène
0h45 Bouillon de culture
2h00 TV5 Info
2h03 Géopolis
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Samedi

5h00 TV5 Info
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h20 Revue de presse canadienne
6h30 Tendances
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Holland Point of View
9h45 Johannes Vermeer
10h00 TV5 Info
10h05 Un pays waterproof
10h20 Delta final
10h45 La Hollande pays des fleurs
11h00 Journal de TV5
11h15 Du soleil sous la pluie
11h15 Quelle histoire
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal Belge
14h30 Journal suisse
15h00 TV5 Questions
15h15 Une famille de coeur
15h15 Une mère comme on n'en fait plus
17h00 Le pays du vent
17h25 Les quartiers flottants d'Amsterdam
17h35 La course aux fromages
18h03 Journal de France 2
18h30 Signé Béatrix
19h00 Journal de TV5
19h20 Le grand tralala
19h20 Union libre
21h00 d.
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Le pays du vent
23h40 Les quartiers flottants...
23h50 La course aux fromages
0h03 Amsterdam via Amsterdam
1h00 Écrans du monde
1h30 Télétourisme
2h03 Saint-Nicolas aux Pays-Bas
2h30 Sport Africa
3h00 Journal de TV5
3h15 La carte aux trésors

Dimanche

5h00 TV5 Info
5h03 Signé Béatrix
5h30 Le coeur d'Amsterdam
6h03 Jackpot sur l'archipel
6h33 Le mégot de la méduse
7h00 Journal de TV5
7h20 Histoire de la médecine aux Pays-Bas
7h35 La Hollande reconstruit le Batavia
7h50 Le tour de onze villes
8h10 Van Gogh, un musée pour Vincent
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Temps d'affaires
10h03 Kiosque
11h00 Journal de TV5
11h15 Entre Terre et mer
13h00 Va savoir
13h30 Journal de France 2
14h00 Championnat de France de Football
16h00 Journal belge
16h30 Journal suisse
17h00 Pyramide
17h30 Festival franco-ontarien 1998
18h03 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h15 Bouillon de culture
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Championnat de France de Football
1h00 Génération sensations
1h15 Au delà des apparences
2h03 Faxculture
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
[illegible] Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scullu RDI
21h00 Branché
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Branché
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal du Manitoba
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 La Facture
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Griffe
9h30 Médias
10h00 Trajectoires
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 La Facture
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien à Tokyo
17h30 Culture-Choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Médias
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Un Canadien à Tokyo
21h30 Franc jeu
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Vivre ici
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Point de presse
9h30 La Facture
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Un Canadien à Tokyo
13h30 Le Journal du siècle
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Toute une époque
18h00 Le monde ce soir
18h30 Culture-Choc
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien à Tokyo
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Culture-Choc
3h30 Couratns du Pacifique
4h00 Impact

Gens d'ici

Une évolution naturelle

Daniel BAHUAUD

Depuis 1995, la Banque du développement du Canada, une société de la Couronne, offre aux petites et moyennes entreprises (PME) des services de financement et de consultation financière. Depuis le mois de mai, Charles Gagné occupe le poste d'associé directeur du groupe-conseil pour le Manitoba et la Saskatchewan. Le Franco-Manitobain dirige la division de la banque qui offre des services de conseil aux PME dans les domaines de la croissance et de l'efficacité d'entreprise, la qualité des produits et l'exportation des produits.

« C'est une évolution naturelle pour moi », lance le résidant de Saint-Boniface. Je peux amener mon expertise dans un nouveau domaine, et prêter main-forte aux PME qui ont un potentiel de croissance impressionnant, par exemple celles qui œuvrent dans l'informatique et l'agro-alimentaire.

« C'est un travail très stimulant, explique-t-il. Le service de consultation, ça demande des aptitudes à la fois diverses, mais qui sont aussi spécialisées. Il faut travailler avec des entreprises qui en sont à différents stades de croissance. Certaines ne font que mettre sur pied leur gestion. D'autres cherchent à l'améliorer et d'autres encore veulent gérer leur qualité opérationnelle, en étoffant par exemple le service à la clientèle. »



Charles Gagné.

« C'est aussi un domaine de pointe, poursuit Charles Gagné. La Banque de développement est la seule à offrir un service hybride aux PME, c'est-à-dire un service de consultation et des prêts. D'habitude, les PME se trouvent un peu laissées pour compte par les institutions bancaires. Nous sommes plus innovateurs ; nous pouvons aider des PME que les banques conventionnelles ne financent pas à 100 %. Le défi est de développer des stratégies pour lancer et développer ces entreprises, ainsi que d'intégrer ces stratégies à nos services financiers. »

Charles Gagné a terminé en mai une maîtrise en affaires (MBA) de l'Université Queens de Kingston en Ontario. Il a longtemps été associé responsable de groupe-conseil chez BDO Dunwoody, une entreprise à laquelle il s'est joint en 1992. Originaire de Saint-Pierre-Jolys, il détient également une maîtrise en administration publique. En plus d'avoir été adjoint du recteur, il a enseigné pendant dix ans au Collège universitaire de Saint-Boniface en tant que chargé de cours en administration et en science politique. Il a aussi travaillé à la Société franco-manitobaine.

ÉCONOMIE

D'une réussite à une autre

Propriétaire de Rev's Auto Sales, Ronald Vermette fait un excellent chiffre d'affaires, déménage bientôt et gagne le Prix d'excellence ATI.

Daniel BAHUAUD

Ronald Vermette est un entrepreneur occupé. En 1998, il a lancé chez lui une entreprise de réparation et de vente de voitures, Rev's Auto Sales. À peine un an plus tard, le mécanicien se prépare à déménager son entreprise au garage de la station Turbo à l'angle des rues Marion et Traverse. Et il vient de recevoir, le 28 octobre, le Prix d'excellence du Programme d'aide au travail indépendant (ATI).

« C'était tout un honneur que de recevoir le prix ATI, remarque-t-il. Je ne pensais pas qu'un jour on me ferait un si beau compliment. »

Pourtant, au dire de la coordonnatrice du programme ATI au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, (CDEM), Lina Legal, Ronald Vermette mérite bien d'être félicité. « Ronald a un sens de l'entrepreneuriat, affirme-t-elle. Il travaille fort et s'est bâti une bonne réputation en prenant le temps d'écouter ses clients. Il est aussi un mécanicien habile avec 12 ans d'expérience qui a travaillé chez Sears, au Pembina service centre et chez Goodyear. Ce n'est pas étonnant que dans sa première année, il ait obtenu un chiffre d'affaires de 180 000 $. C'est pour toutes ces raisons qu'il figure parmi les huit entrepreneurs qui ont reçu le prix ATI. »

Le secret du succès de Ronald Vermette est pourtant très simple. « J'aime ce que je fais, dit-il. Je me suis toujours intéressé aux voitures. Lorsque j'avais trois ou quatre ans, j'allais voir les courses d'auto avec mes oncles. Il faut dire que j'aime rencontrer le monde, travailler avec eux et m'assurer qu'ils sont satisfaits. Je n'ai jamais oublié la touche personnelle d'Alphonse Michaud, l'ancien propriétaire du Dépanneur Shell sur la Provencher, qui m'a donné ma première job à 15 ans. Il avait le tour avec ses clients. Il m'inspire toujours ; c'est mon modèle. »

En plus de gagner des prix, Ronald Vermette se prépare à installer son entreprise dans le garage de la station Turbo. L'endroit fréquenté lui plait. « J'espère ouvrir le garage le 15 novembre. Quand tu travailles chez toi dans ton garage, les gens te prennent pour un amateur, même si tu leur dis que les mécaniciens t'appellent pour des conseils. À la station Turbo, la perception du public sera différente. En plus, il y a beaucoup d'espace. Je pourrai mettre en vente les voitures que je répare. »

Outre la réparation et la vente des voitures, Ronald Vermette compte rouvrir le lave-auto. « J'ai commandé les pièces qu'il me faut pour que le lave-auto soit comme neuf, explique-t-il. Il me reste maintenant à préparer les locaux. J'ai pas mal de peinture à faire ! »



photo: Daniel Bahuaud

Ronald Vermette : prendre le temps d'écouter ses clients.

L'Aide au travail indépendant est un programme provincial géré par le CDEM, le Centre Management Exchange, le groupe Super Six, le YMCA, et une variété d'autres organismes. Son but est d'aider les personnes sans emploi qui ont les habiletés nécessaires à se lancer en affaires.

La Broquerie

Le nouvel hôtel est en construction

Daniel BAHUAUD

Le nouvel hôtel de La Broquerie verra bientôt le jour. On en voit déjà les fondations le long de la route 52. Projet d'envergure qui coûtera environ 1,8 million $, l'hôtel aura une superficie de 20 000 pieds carrés. Les plans architecturaux ont été conçus par Étienne Gaboury.

« Nous n'en sommes qu'au solage, précise le copropriétaire, Gilbert Dubé, qui avec Laurent Tétrault, Ronald Vielfaure et Luc Tétrault, a lancé le projet. On a commencé en septembre. Le béton sera coulé bientôt. J'ai hâte de voir monter les murs et encore plus de pouvoir fréquenter ses couloirs. Ça sera impressionnant. »

Le nouvel hôtel aura 14 chambres, une salle de conférence et un bar de 4 000 pieds carrés. « Les gens pourront venir se détendre et jouer à nos trois tables de billard, précise Gilbert Dubé. Il y aura deux restaurants. Le premier offrira du *fast-food* dans une ambiance assez décontractée. Le second offrira une cuisine plus raffinée dans une atmosphère plus formelle. » Les deux restaurants desserviront à la fois les résidants de La Broquerie et la clientèle cible du nouvel hôtel, les gens d'affaires de La Broquerie, Steinbach et de la région avoisinante. Les propriétaires songent à assurer un service bilingue.

Pour répondre aux besoins de la clientèle cible, les 14 chambres de l'hôtel pourront recevoir les ordinateurs. La salle de conférence, avec ses tables, téléviseur et rétroprojecteur, pourra aussi bien accommoder des entreprises, des organismes communautaires que des équipes sportives.

Pour amortir les coûts du projet, les cinq entrepreneurs garderont l'hôtel actuel ouvert jusqu'à la fin des travaux. Ils vendront ensuite l'édifice.

Les propriétaires espèrent que l'hôtel ouvrira ses portes en avril ou au début de mai.


photo: Sandra Poirie

Les assurances Lavergne se font une beauté

Débutés en juin, les travaux de rénovation de la façade d'Assurances Lavergne à Saint-Pierre-Jolys vont bon train. Il ne manque que la girouette en forme de coq gaulois, quelques lumières dans les lucarnes et l'horloge. « Notre façade avait besoin d'être rajeunie. Maintenant, on a plus de visibilité », indique le propriétaire de l'entreprise, Raymond Lavergne.

Rectificatif

Dans l'article intitulé *Eau de puits ou eau de la ville* publié dans l'édition du 22 au 28 octobre, une erreur a été commise. On aurait dû y lire que les agriculteurs de Sainte-Agathe et de Montcalm pourront, s'ils le désirent, bénéficier du service d'eau provenant du réseau de New Bothwell et non du réseau de Winnipeg.

La Bibliothèque Alfred-Monnin du Collège universitaire de Saint-Boniface

fait un appel de candidatures pour le poste de :

Bibliotechnicien
(Classification : Aide-bibliothécaire III)
(poste temporaire)

Description du poste :

Sous la direction d'un bibliothécaire professionnel, la personne embauchée devra accomplir une variété de tâches relatives aux services technique et public. Les tâches principales incluent cataloguer et classifier les documents de la bibliothèque selon les RCAA2, le système de classification LC et le RVM de l'université Laval. Elle devra aussi accomplir différentes tâches auprès de la clientèle selon les besoins (service du prêt, référence, etc.).

Qualifications exigées :

- Un diplôme en Technique de la documentation (Library technician).
- Excellente connaissance du français et de l'anglais.
- Connaissance du fonctionnement des systèmes d'informatique dans les bibliothèques.

Heures de travail :

Normalement de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi.

Traitement :

Selon l'entente collective en vigueur.

Début d'emploi :

Le plus tôt possible.

Ce contrat est conditionnel à un congé de maternité.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur demande par écrit au plus tard le 12 novembre 1999 à :

M. Marcel Boulet, Directeur
Bibliothèque Alfred-Monnin
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240

www.ustboniface.mb.ca



Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur est à la recherche de plusieurs personnes pour combler une variété de postes au cours de la saison hivernale.

- **PARC DU VOYAGEUR**
  Adjoint(e) au contre-maître
  Travailleurs
  Aide au maintien
- **SENTIER D'HIVER**
  Travailleurs
- **MARKETING**
  Coordonnateur(trice) de distribution et de signalisation
  Assistant(e) au coordonnateur de distribution et de signalisation
  Travailleurs en signalisation
  Gérant(e) des ventes souvenirs
  Aide administratif et coordonnateur de laissez-passer
- **FORT GIBRALTAR**
  Préposé(e) au Fort Gibraltar
  Adjoint(e) au directeur du patrimoine
- **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  Coordonnateur(trice) du programme / Commis comptable
- **PROGRAMMATION**
  Adjoint(e) à la programmation
  Assistant(e) technique
  Assistant(e) du programme scolaire
  Animateurs en chef

Faites parvenir votre curriculum vitae à Danielle Sturk, la Directrice des opérations, au 768, avenue Taché, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2C4. Pour de plus amples renseignements sur les postes énumérés veuillez nous contacter au 237-7692.

La Division scolaire Fort Garry n° 5

cherche à combler ce poste **permanent** à temps partiel (0,8) :

École St-Avila
• Centre d'immersion française M-6
enseignant(e) de musique (bilingue français/anglais, expérience en Orff)
débutant le 3 janvier 2000.

Veuillez adresser votre demande et soumettre votre curriculum vitae complet en y indiquant les noms de trois personnes pour fin de références, **d'ici le 5 novembre à 16 h** à :

M. Jean A. Beaumont
Directeur général
Division scolaire
de Fort Garry N° 5
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7
Télécopieur: (204) 488-2095

LES SŒURS GRISES DU MANITOBA INC.

Infirmier(ière) autorisé(e) (RN)
ou
Infirmier(ière) auxiliaire (LPN)

DEUX postes permanents à temps plein, soit 38,45 heures par semaine.

- un poste de quart de jour et soirée, et
- un poste de quart de nuit.

Les Sœurs Grises offrent toute la gamme de soins de santé à 15-20 religieuses résidentes à l'infirmerie et coordonnent les visitent aux médecins des autres religieuses. Ces soins incluent : traitements, physiothérapie, radiographie, laboratoire portatif et autres.

Compétences requises :

- détenir un permis valide et en vigueur d'infirmier(ière) autorisé(e) ou auxiliaire;
- aimer les malades et les personnes âgées;
- connaissance des deux langues officielles (orale et écrite) préférable.

Postes disponibles immédiatement. Salaires et bénéfices comparable aux syndicats des infirmier(ière)s du Manitoba (MNU).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 10 novembre 1999** au :

Service des ressources humaines
Maison provinciale des Sœurs Grises
151, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0L7

Télécopieur : (204) 237-3466

La Maison d'Optique

est à la recherche d'un(e)

réceptionniste
à temps partiel

Les responsabilités :

- se charger de la réception;
- accomplir des tâches administratives d'ordre général;
- tenir les dossiers des clients à jour;
- ajouter des renseignements appropriés;
- accomplir d'autre tâches connexes.

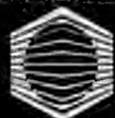
Qualifications :

- bonne maîtrise du français et de l'anglais écrits et parlés;
- diplomatie dans les relations avec le public;
- être à l'aise avec le public;
- bonnes manières au téléphone;
- bon sens de l'organisation;
- capable de travailler sans aucune assistance.

Rémunération : à négocier.

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 5 novembre 1999** à :

Thérèse Chabot
La Maison d'Optique
157, boulevard Provencher
Saint-Boniface MB
R2H 0G2



Fédération des caisses populaires du Manitoba

SECRÉTAIRE À LA DIRECTION

L'entreprise
La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de 9 caisses populaires affiliées et 22 succursales regroupant plus de 33 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 460 millions de dollars.

Fonctions
Sous l'autorité du directeur général, vos responsabilités seront :
- d'assurer un soutien administratif au directeur général et au conseil d'administration ainsi que réaliser diverses activités de secrétariat ;
- d'agir à titre d'intermédiaire auprès des caisses populaires et des organismes dans leurs communications avec le directeur général ;
- de participer aux réunions et rédiger les procès-verbaux ou comptes rendus
- d'assurer la gestion et le suivi des dossiers et de l'agenda du directeur général ainsi que des réunions du conseil d'administration ;
- d'accomplir toutes tâches connexes.

Exigences
- Posséder un minimum de 3 années d'expérience pertinente ;
- Excellente communication orale et capacité de rédaction en français et en anglais ;
- Sens de l'initiative, de l'autonomie, de la planification, de l'organisation et des responsabilités ;
- Capacité à établir et à maintenir d'excellentes relations interpersonnelles;
- Faire preuve de diplomatie, discrétion et esprit d'équipe ;
- Très bonne connaissance des logiciels en informatique (traitement de textes Word, chiffrier électronique, courrier électronique sous environnement Windows; connaissance du logiciel PowerPoint serait un atout).

Rémunération
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions
- Immédiatement

Faites parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:

M. Fernand Vermette, directeur général
Fédération des caisses populaires du Manitoba
200 - 605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2R1

Uniquement les candidatures se méritant une entrevue seront contactées.

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

recherche un(e)

conseiller(ière) à temps plein 1,00
(0,33) à l'école Henri-Bergeron et 0,67 à l'école Howden), programme d'immersion, M à 6.

Le conseiller en orientation devra :

1. Travailler avec la direction, les enseignants et les élèves de l'école en respectant le programme d'orientation à l'élémentaire dont l'accent est placé sur les programmes préventifs.
2. Apporter du soutien aux élèves ayant des troubles émotionnels ou des difficultés d'adaptation sociale.
3. Faire partie de l'équipe de soutien de l'école.
4. Consulter avec le personnel de la division et certains organismes extérieurs.

Il est préférable que le/la candidat(e) ait complété sa pré-maîtrise en counselling.

Date d'entrée en fonctions : aussitôt que possible.

Faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae à:

Karen Botting
Directrice des services aux étudiants
Division scolaire de Saint-Boniface
50, Chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

N° de téléphone : 253-2685, poste 216
N° de télécopieur : (204) 257-4805

PARENTY REITMEIER

TRANSLATION SERVICES

EMPLOYÉ(E) BILINGUE DE BUREAU
(français/anglais)

Nous sommes à la recherche d'un(e) employé(e) de bureau bilingue de bureau. Il(elle) doit pouvoir communiquer couramment en français tant par écrit qu'oralement. La connaissance du logiciel MS Word est essentielle. La connaissance de quelques logiciels de mise en page serait un atout.

Veuillez poster votre curriculum vitae ainsi que vos attentes salariales à :

Parenty Reitmeier Inc.
123-B, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T3

ou l'envoyer par télécopieur au 237-9997, au plus tard le 8 novembre 1999.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École communautaire Réal-Bérard** :

Enseignant.e - Éducation physique
Niveau - Maternelle à S4
Contrat temporaire à 100 %

L'entrée en fonction se fera **le 6 janvier 2000.** La durée du contrat est du 6 janvier 2000 au 30 juin 2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction de l'École Saint-Lazare **avant le mercredi 10 novembre 1999** :



Monsieur Daniel Faucher
Directeur
École communautaire Réal-Bérard
C.P. 490
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Téléphone: (204) 433-7706 **Télécopieur: (204) 433-3086**

Éducation et Formation Professionnelle
Manitoba

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un **animateur adjoint** ou d'une **animatrice adjointe** en alphabétisation.

Ce programme vise à appuyer les francophones dans leur processus d'alphabétisation dans leur langue maternelle, afin de leur permettre d'améliorer leurs habiletés en lecture, en écriture et en calcul.

Responsabilités générales :

- offrir des ateliers d'alphabétisation aux personnes apprenantes;
- développer des outils pédagogiques;
- aider à la promotion de l'alphabétisation dans la région;
- aider à organiser des colloques d'alphabétisation.

Qualifications requises :

- excellente connaissance des besoins en alphabétisation;
- formation ou expériences dans le domaine de l'alphabétisation;
- bon esprit d'équipe et bonnes relations interpersonnelles;
- expérience dans l'animation de groupes;
- excellentes connaissances du français et de l'anglais parlés et écrits.

Ce poste est d'une durée de six mois. Il est subventionné par le programme de Partenariat pour l'emploi.

Les candidat.e.s au poste doivent répondre aux critères suivants :

Recevoir actuellement des prestations d'assurance-emploi; ou avoir étali leur admissibilité aux prestations dans les 36 derniers mois; ou avoir reçu des prestations de maternité ou parentales au cours des cinq dernières années, pour ensuite se retirer du marché du travail pendant un temps, et être maintenant à la recherche d'un emploi.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae **avant le 10 novembre 1999** au :

Comité du personnel
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2W4

La Division scolaire de Fort Garry nº 5

recherche d'un(e) enseignant(e) bilingue (français et anglais) pour combler le poste temporaire suivant :

enseignant(e) en 3e année à temps partiel (0,5) et temps (0,2) travail sous la direction de l'orthopédagogue • Total (0,7) à l'école St-Avila, un centre d'immersion M-6.

L'entrée en fonction se fera le 3 janvier jusqu'au 30 juin 2000.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae et trois références **avant 16 h le vendredi 5 novembre 1999** à :

M. Jean A. Beaumont
Directeur général
Division scolaire de Fort Garry No. 5
181, baie Henlow
Winnipeg (Manitoba)
R3Y 1M7
Télécopieur: (204) 488-2095



Période de recrutement de bénévoles

Nous tiendrons une séance d'information générale pour tous ceux et celles qui aimeraient donner de leur temps auprès de nos aînés.

Les domaines possibles sont :

- service de pastorale;
- accompagnement occasionnel lors de rendez-vous médical;
- participer aux activités intérieures et extérieures;
- visite amicale;
- service du bar et cantine;
- aide à alimenter certains résidents;
- buanderie;
- soutien de bureau;
- et autres.

Toutes suggestion sont les bienvenues. Possibilité d'œuvrer de jour, en soirée et en fin de semaine.

Critères :

- avoir 13 ans et plus;
- avoir un intérêt pour la personne âgée
- être capable de respecter et de préserver la dignité de nos résidents, nos résidentes;
- toutes personnes seront tenues à la confidentialité.

Venez et Voir
aura lieu le 2 novembre 1999
à 14 h 30
au Foyer Valade
450, chemin River • salle polyvalente
Winnipeg (Manitoba)

Si vous êtes intéressé et que vous ne pouvez vous rendre, vous pouvez contacter la coordonnatrice des bénévoles et activités, Sylvie Scott Chasles au 254-3332.

Bienvenue à tous !

VILLAGE DE SAINT-PIERRE-JOLYS

est à la recherche d'une personne pour la position de

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU (position.5)

Les candidat(e)s doivent :

- avoir un minimum d'une 12e année;
- avoir de l'expérience dans un bureau;
- être capable de maintenir de bonnes relations avec l'employé(e) et le public;
- être capable de se servir d'un ordinateur : Microsoft Word, Excel, Corel WordPerfect, etc;
- maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé;
- salaire négociable.

Prière de faire parvenir votre curriculum **avant le 5 novembre 1999** à l'adresse ci-dessous :

Suzanne Hébert
Directrice générale
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous 237-4823 ou 1-800-523-3355

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PERDEZ DU POIDS MAINTENANT. Demandez-moi comment. Formulé par les docteurs. Naturel à 100 %. Nourrit les cellules. Contactez: Léonie au (204) 231-3919 ou Gilberte au (204) 231-4652.
812-

LEÇONS PARTICULIÈRES en **FRANÇAIS** et en **ANGLAIS** pour enfants et adultes offertes par professeure qualifiée et certifiée. Individus et petits groupes acceptés. Tarifs entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez composer le 237-9890.
846-

GISÈLE'S CLEANING SERVICES offre un rabais de 10 $ pour nettoyage de votre maison ou bureau, au sud de Winnipeg, avant le 30 novembre. Appelez Gisèle au 261-4401.
887-

À VENDRE

LE GARDE-ROBE a une grande variétés de vêtements de bureau, robe de mariées et de soirées. 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
868-

À VENDRE: Lots de cimetière à Glenlawn. Appelez après 17 h au 235-1541.
890-

À LOUER

À LOUER: Deux appartements d'une chambre à coucher, rue Marion près de Taché, chauffage et eau compris. non-fumeur. 325 $/355 $ mois. Tél.: 269-1178.
862-

À LOUER avec option d'achat. Condo au 207, Masson, 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse, air climatisé, ascenseur, entrepôt de 8' x 8'. 700 $ par mois plus eau et hydro. Pas d'animaux et non fumeur. Disponible le 1er janvier. Tél.: 233-3753.
879-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher au 197, rue Kitson, comprend chauffage, eau et stationnement. 470 $/mois. Disponible le 1er décembre. Appelez le 233-1911.
881-

À LOUER: Saint-Boniface, Place de Ville. 1 chambre à coucher et Penthouse, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Téléphone : 942-4100.
889-

À LOUER: Grand appartement de 2 chambres à coucher. Propre et ensoleillé, bois franc. 590 $/mois, chauffage, stationnement, buanderie et entrepôt compris. Appelez au 235-0240 ou 946-8408 (jour).
891-

À LOUER: Recherche une personne pour partager une maison pour le 1er décembre, avec deux autres personnes sur la rue Notre-Dame. 250 $ par mois. Tous les services et stationnement sont compris. 235-0240 laissez un message.
892-

Jour du souvenir
Le jeudi 11 novembre 1999

Le Jour du Souvenir n'est pas un congé mais une journée destinée à honorer et à commémorer les Manitobains et les Canadiens qui ont combattu pendant les guerres et dans des conflits internationaux et à réfléchir à leurs contributions.

Les établissements de vente au détail ou de services ne pourront être ouverts au public **QU'AVANT** 9 heures ou **APRÈS** 13 heures le Jour du Souvenir.

Voici une liste des établissements de services ou d'affaires qui sont autorisés à ouvrir toute la journée :

- hôpitaux et services de police, d'incendie et de sécurité;
- services d'urgence pour les appareils de chauffage et d'éclairage, et les réseaux d'alimentation en eau, en électricité et en gaz;
- hôtels et restaurants, et établissements ouverts 24 heures sur 24;
- services de transport (train, avion ou véhicule automobile);
- services de garde d'enfants et de soins à domicile;
- établissements responsables de produits périssables ou d'animaux vivants;
- établissements offrant des services commémoratifs ou religieux.

Les établissements de services ou d'affaires autorisés à ouvrir toute la journée doivent interrompre leurs activités pendant trois minutes pour permettre à leurs employés un temps de réflexion sur cette journée, commençant une minute avant 11h.

Le personnel qui travaille le Jour du Souvenir bénéficie des mêmes droits que s'il travaillait un jour férié et ce, conformément à la **Loi sur les normes d'emploi**.

Les employés d'un établissement de vente au détail ont le même droit de refuser de travailler le Jour du Souvenir qu'ils auraient s'il s'agissait d'un dimanche.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au bureau suivant :
Direction des normes d'emploi
Winnipeg : 945-3352
Numéro sans frais à l'extérieur de Winnipeg : 1 800 821-4307
Internet : www.gov.mb.ca/labour/standards

Manitoba
Labour
Direction des normes d'emploi



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.A.C.M.

Prière à mère Teresa

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

P.P.J.C.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.S.

Gagnants du grand tirage du bazar de l'Accueil Colombien

1. Couverture afghane : ***Thérèse Dupont*** de l'Accueil.
2. Nappe crochetée : ***Noëlla Gauthier,*** chemin Nipigon.
3. Marmittes et bols en porcelaine-acier : ***Nicole Morin,*** avenue Hamel.
4. 75 $ en argent : ***Noël Devigne*** de Morris.

Total du bazar : 3 540,39 $

Coût des Prières au Sacré-Cœur

Sans photo: 22,47 $
Avec photo: 37,45 $

Chronique
RELIGIEUSE



ANNETTE TENCHA
Coordinatrice diocésaine de la catéchèse

Le privilège d'enseigner la catéchèse

À qui revient la tâche (j'allais dire le privilège) d'enseigner la catéchèse à nos enfants et où cette catéchèse devrait-elle avoir lieu ?

Il faut d'abord s'entendre sur une définition de la catéchèse. « Il s'agit à vrai dire de faire découvrir... un art de vivre, une philosophie de la vie, une vision du monde. La foi ne se présente pas comme une réalité en dehors de la vie ou comme un aspect de la vie. Elle est une option de fond qui teinte l'ensemble de l'existence. Elle offre un univers de sens dont le centre est Jésus-Christ ». (1)

L'enfant qui vient à l'école a des droits que nous devons non seulement reconnaître mais respecter. En plus du développement intellectuel, physique, moral, esthétique, il y a le développement spirituel. Si on néglige une facette de cette formation on risque d'avoir des jeunes avec une formation incomplète. Dans certaines écoles on tente de remplacer la catéchèse par la morale. Ce serait regrettable. Le programme de la morale se limite au plan humain sans aucune référence à Jésus-Christ. Donc la morale n'est pas à confondre avec la catéchèse.

La recette pour réussir un enfant à part entière ne se trouve pas seulement à l'école. Les parents ont la responsabilité de donner à leurs enfants ce premier enseignement de la foi qui sera continué à l'école et à la paroisse. Ce ne sont pas seulement les parents qui doivent catéchiser, quoique ils en ont le premier devoir, mais la contribution de l'école est aussi très importante. La paroisse joue aussi un très grand rôle dans le cheminement spirituel de l'enfant. Les parents, les enseignants et les prêtres contribuent à donner à nos jeunes ce qu'ils ont besoin pour grandir dans l'amour de Dieu. Quelle est donc cette contribution si vitale ?

C'est dans la famille que le petit est initié à la foi. Il apprend ses prières, il apprend la franchise, le respect de l'autre, la justice envers tous surtout les moins fortunés. Par l'exemple de ses parents, l'enfant apprend l'amour, le pardon , et l'entraide.

A l'école, cet enfant continue en théorie et en exemple ce que les parents ont vécu devant ce petit être. Il continue donc à évoluer mais en mariant la théorie au vécu dans un autre contexte. L'enseignant explique les passages bibliques qui illustrent toutes les valeurs apprises à la maison et qui se continuent à l'école avec ses pairs.

L'Église représente le Christ qui enseigne, qui encourage, qui pardonne, qui nourrit et voit à l'intégrité de la Parole. Surtout, l'Église donne l'exemple en agissant comme Jésus l'aurait fait s'il était ici en personne. L'Église enseigne par la parole et par l'exemple.

Je suis la première à avouer qu'on n'est pas parfait et qu'on fait des erreurs très souvent, même trop souvent. Cependant, il ne faut pas lâcher si l'enseignant.e, le prêtre ou le parent ne sont pas à la hauteur de leur tâche. Il ne faut pas se servir de ces faiblesses humaines pour lâcher et négliger la formation chrétienne de nos enfants. Dieu se sert de plusieurs « lignes croches » pour faire une ligne droite !

La catéchèse se fait par les parents, les enseignant.e.s, par les prêtres mais aussi par tous les autres membres de la communauté chrétienne qui entourent ces petites vies. Le chrétien qui prie pour la jeunesse et qui donne l'exemple, fait autant que ceux qui sont directement liés à la formation des jeunes.

Reconnaissons donc nos rôles et que chacun prenne ses responsabilités. Ne laissons pas à l'école seule l'éducation de la foi de nos jeunes. Soyons des parents qui s'intéressent à la croissance spirituelle de nos enfants. Renseignons-nous quant aux programmes d'enseignement religieux comme on le fait pour les autres matières scolaires. Demandons de voir les cahiers et les manuels d'enseignement religieux pour mieux épauler les enseignant.e.s dans leur tâche de catéchètes et pour donner suite à cet enseignement au foyer.

En conclusion, la meilleure catéchèse que nous puissions offrir à nos jeunes ce sont nos paroles, nos actions, notre façon d'être. C'est la catéchèse qui laisse sa marque et qu'on n'oublie pas !

(1) MERVEILLE QUE TU ES, 2e Primaire, NOVALIS, Enseignement moral et religieux, p. 2

BERNARD MORIN

D'un soleil à l'autre

L'Ouest canadien, c'est bien plus que les Plaines. Il y a le ciel bleu, les lacs, la Montagne et surtout, des gens extraordinaires. C'est ce qu'à découvert Bernard Morin, journaliste pour Radio-Canada, lors de son passage au Manitoba la semaine dernière.

Pascal DUBÉ

« Quand tu viens au Manitoba, il faut voir au delà des Plaines, lance le journaliste, Bernard Morin. Il faut parler du ciel qui s'étend à l'horizon, faire le tour de la région de la Montagne, parler avec les gens pour comprendre qui ils sont et par rapport à quoi ils se définissent. Ce que je trouve toujours fantastique dans mes voyages, c'est la disponibilité des gens qui prennent le temps de me parler, avec chaleur, de leur vie, de leur monde et de leur environnement. »

Bernard Morin était de passage au Manitoba en octobre pour réaliser une série d'entrevues sur le Manitoba pour le compte de l'émission D'un soleil à l'autre diffusée sur les ondes de Radio-Canada tous les jours de la semaine à compter de 18 h 30. L'émission qui parle de l'Homme et de son environnement est le pendant radiophonique de la série télévisée *La semaine verte*.



photo: Pascal Dubé

Bernard Morin, journaliste pour l'émission de radio D'un soleil à l'autre à Radio-Canada.

« D'un soleil à l'autre est la plus vieille émission à l'antenne de Radio-Canada, affirme Bernard Morin. Elle existe depuis le milieu des années 1930, à l'époque où la grande majorité de la population canadienne-française vivait en milieu rural. À cette époque, c'était surtout des agronomes qui étaient invités à l'émission pour parler d'agriculture.

« Aujourd'hui, nous voyons d'une façon plus large l'Homme et son environnement, indique-t-il. On rencontre des gens bien ordinaires, mais qui partagent tous un même intérêt pour la Terre avec un grand «T» et tout ce qu'elle peut nous offrir. »

C'est par l'entremise du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba que Bernard Morin a effectué la plus grande partie de sa recherche de sujets.

« J'ai eu la chance de parler de la vie à Saint-Laurent avec Albert Allain, j'ai fait le tour de la région de la Montagne avec Diane Martel et je me suis rendu dans le «shack» à Réal Bérard à Saint-Pierre-Jolys, raconte Bernard Morin. Je me suis aussi rendu à La Broquerie, à Saint-Georges et à Minnedosa. J'ai rencontré des gens authentiques, du «vrai» monde comme on dit. C'est ça qui fait la beauté de notre émission.

« J'aime profondément ce que je fais et j'ai la chance de travailler avec une équipe de passionnés, poursuit-il. Je sais que dans le fond, je ne suis qu'un numéro dans la grosse boîte de Radio-Canada, mais quand je rencontre des gens extraordinaires, des leçons de vie que je retire de mes rencontres, il y a personne qui peut me les voler. Même après avoir passé plus de dix jours au Manitoba, je sais que je n'ai pas fait le tour des sujets et qu'il va falloir revenir un jour. »

Les entrevues rélisées par Bernard Morin seront diffusées au cours des prochaines émissions. Le journaliste espère inclure plusieurs petites capsules sur le Manitoba au cours des prochaines semaines.



Félicitations Julie Lemoine!

Elle partira pour l'Arabie Saoudite le 28 novembre 1999 pour aller travailler comme technicienne en radiographie à l'hôpital King Fahad à Riyadh.

Bonne chance, on t'aime...

Rémi, Mireille, Jude et Samuelle



Laurette** (née Gomeau) **et Lionel Joyal

1959-1999

Félicitations et meilleurs vœux à l'occasion de votre 40e anniversaire de mariage!

Vos enfants et petits-enfants.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

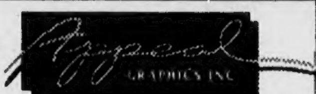


- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac


SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany

... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40

Pour information : Dany Neron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Telec. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

La LIBERTÉ
AUTREMENT
www.presse-ouest.mb.ca



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?
Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:
Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Arthur Chaput, CA, CFP
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Elizabeth Maw, CA
Georges Picton, CGA
Bruce Caplan, CA, CIP
Gilles Chaput, FCA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Mona Marcotte, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Marc Rivard,CA

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!
Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Province: ______________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4